

**« Le ministère des diacres nous rappelle tout particulièrement ce lien  
fondamental entre service de Dieu et service des hommes. »**

**Lettre des évêques aux catholiques de France**

# **ENVOYÉS COMME DIACRES**

**Paroles de femmes**

**Un diacre dans une équipe**

**Diacres d'une Église prophétique**

# Sommaire

● <b>Éditorial</b> Yves PETITON .....	1
● <b>Priest/Deacon : Is there a difference ?</b> Jean-Philippe RIGAUD et Arnaud de BOISSIEU .....	3
● <b>Diacre, chef d'entreprise !</b> Denis SCHIRA .....	9
● <b>Serviteur quelconque ou serviteur inutile ?</b> Jean-Baptiste BERTIN .....	13
● <b>Un diacre dans une Équipe de Mission</b> Membres de l'équipe d'Évry .....	17
● <b>Le diaconat permanent à la Mission de France</b> Yves BOUYER et Yves PETITON .....	25
● <b>Paroles de femmes</b> Claire MARIJON .....	33
Geneviève DUBOIS .....	35
Isabelle CHAZOT .....	37
● <b>Diacres d'une Église prophétique</b> Mgr Yves PATENÔTRE .....	41
● <b>Pour constituer un groupe de diacres</b> Yves BRISCIANO .....	47
● <b>Diaconat et mission</b> Christian PONSON .....	53
● <b>SOURCES : Saint Jean Chrysostome</b> .....	59
● <b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	65
● <b>UN LIVRE - UN AUTEUR : Le rapport Lugano</b> ....	66
● <b>EN LIBRAIRIE</b> .....	73

## Communauté Mission de France

La "Lettre aux Communautés", revue bimestrielle de la Communauté Mission de France, est un lieu d'échanges et de communication entre les équipes et tous ceux, laïcs, prêtres, diacres, religieux et religieuses, qui sont engagés dans la recherche missionnaire de l'Église, en France et en d'autres pays.

Elle porte une attention particulière aux diverses mutations qui, aujourd'hui, transforment les données de la vie des hommes et la carte du monde. Elle veut contribuer aux dialogues d'Église à Église en sorte que l'Évangile ne demeure pas sous le boisseau à l'heure de la rencontre des civilisations.

Les documents qu'elle publie sont d'origines diverses : témoignages personnels, travaux d'équipe ou de groupe, études théologiques ou autres, réflexions sur les événements... Toutes ces contributions procèdent d'une même volonté de confrontation loyale avec les situations et les courants de pensée qui interpellent notre foi. Elles veulent être une participation active à l'effort qui mobilise aujourd'hui le peuple de Dieu pour comprendre, vivre et annoncer que la foi au Christ donne sens à l'avenir de l'homme.

## Lettre aux Communautés

**Communauté Mission de France - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94171 Le Perreux-sur-Marne CEDEX.**

**Tél :** 01 43 24 95 95 - **Fax :** 01 43 24 79 55 - **Courriel :** [mdf@club-internet.fr](mailto:mdf@club-internet.fr) - **Site :** <http://www.mission-de-france.com>

**Directeur gérant** : Jacques Purpan

**Responsable** : Danièle Courtois

**Comité de rédaction** : Danièle Courtois, Pierre Chamard-Bois, Michel Grolleaud, Pierre Lethielleux, Bernard Michollet, Yves Petiton, Jacques Purpan, Christophe Roucou.

**Maquettiste** : Florence Mayjonade-Clayette

**Relecture** : Michel Grolleaud

**Abonnements** : Geneviève Ferronnière

**Photos** : Communauté Mission de France

**France et étranger** : Abonnement ordinaire 2006 : 30 € – Abonnement de soutien : 38 € – Le numéro : 6,50 €

**Nous consulter pour les envois par avion ou sous pli cacheté.**

**Pour tout changement d'adresse, envoyer la dernière bande et 2 timbres à 0,53 €.**

Dépot légal n° 441 - Juin 2006

Imprimerie Moderne Auxerroise  
BP 142  
89002 AUXERRE CEDEX

N° commission paritaire : 1109 G 85660



**M**arin, directeur d'entreprise d'insertion, formateur... les diacres... un esprit commun mais des figures bien diverses. Des professionnels au cœur des réalités économiques où ils étaient avant d'être ordonnés. Hommes de relation, ils se laissent accueillir et cherchent à témoigner de l'accueil de Dieu pour tout homme. Célibataires ou mariés, ils vivent une mission partagée en couple ou plus personnelle.

Le dernier numéro de la Lettre aux Communautés sur les diacres remonte à 1996, il y a dix ans ! Depuis, 6 nouveaux diacres ont été ordonnés à la Mission de France et, avec les diacres des diocèses devenus membres de la Communauté, ils sont vingt. Il était temps de découvrir cette réalité modeste mais significative.

La palette d'articles présentée ici reste limitée mais explore en particulier quatre volets :

**Qu'est-ce qu'un diacre ?** Des diacres s'expriment : Jean-Philippe Rigaud, marin, Denis Schira, chef d'entreprise, Jean-Baptiste Bertin, formateur en CAP.

Après deux week-ends des diacres de la Communauté Mission de France, le Père Patenôte, notre évêque, dit ce qu'il a découvert d'eux et ce qu'il souhaite promouvoir.

Christian Ponson, du Comité National du Diaconat, offre de façon très accessible un éclairage théologique sur le diaconat, profondément enraciné dans la théologie du Concile Vatican II. Cet ancrage est prolongé par les prises de position successives des évêques français pour qui le ministère diaconal rappelle particulièrement le lien entre service de Dieu et service des hommes. Une brève bibliographie est proposée pour aller plus loin.

Le Comité National du Diaconat présente sa mission et sa revue.

**Prêtres et diacres ensemble attelés à la mission, mais alors quelle différence ?** Les articles suggèrent de ne pas chercher la différence dans des faire, spécifiques à l'un ou à l'autre, mais plutôt du côté du signe. L'Église ordonne les uns diacres, les autres prêtres, signes complémentaires en pleine vie pour « *témoigner du service que le Peuple de Dieu doit rendre aux hommes, à l'exemple du Christ* » comme l'exprimaient les évêques de France en 1970. Les uns et les autres, essentiels à l'originalité du ministère du Christ qui s'est voulu pasteur et serviteur, dans et pour une Église prophétique comme le rappelle le Père Patenôte.

Une relecture de l'histoire éclaire comment la Communauté Mission de France en est venue à interpeller des hommes pour devenir diacres permanents.

Les diocèses ont peu à peu fait place à ces nouveaux acteurs que sont les diacres. Comment

leur permettre d'exister comme groupe ? Yves Brisciano, diacre du diocèse de Créteil, nous présente les moyens que son diocèse s'est donnés progressivement.

**Une mission portée ensemble en équipe de mission.** « *Responsabilité personnelle et simultanément responsabilité d'équipe* » nous dit l'Équipe de Mission d'Évry. Certaines formules appelleraient des éclaircissements : quand le mot de ministère est employé pour qualifier la responsabilité de l'équipe et celle de chacun, il n'est pas sûr qu'il ait le même sens. Mais ce témoignage présente le sens d'un ministère porté en équipe tel que nous cherchons à le vivre en Équipe de Mission.

**Et les femmes ? Comment trouver sa place quand le mari est devenu diacre ?** La possibilité d'appeler des femmes à être ordonnées diacre est régulièrement posée dans la CMdF. Elle le fut lors d'une motion adressée au Père Gilson, (non promulguée) à l'Assemblée Générale de 97, et elle revient lorsque l'épouse s'exprime à l'occasion de l'ordination de son mari. (Cf. LAC n° 187) Comment avancer dans la recherche ?

Leurs paroles de femmes suggèrent de mieux distinguer trois questions : la place donnée aux femmes dans l'Église, la possibilité d'appeler des femmes à un ministère ordonné et l'ajustement à vivre quand le conjoint a été ordonné. Invitation à poursuivre la réflexion.

Jean-Marie Ploux nous fait entendre la voix d'un théologien du 4<sup>e</sup> siècle, Jean Chrysostome, qui éclaire les critères de discernement recommandés dans le choix des diacres.

Dans l'actualité, "Un livre – Un auteur". À partir de sa lecture du rapport Lugano de Susan George, André Bousquié nous fait partager sa réflexion sur la contestation du libéralisme. Il nous invite à refonder une anthropologie. Quand nous disons qu'il faut remettre l'homme au centre, de quelle figure d'homme s'agit-il ?

Par ce numéro, nous espérons apporter notre contribution pour donner chair à cette figure diaconale du ministère apostolique.

**Yves Petiton**  
pour le comité de rédaction

## Prochains thèmes :

- N° 236 Techniques
- N° 237 Université d'été
- N° 238 Migration



# Priest/Deacon : Is there a difference ?

*Prêtre/Diacre : Y a-t-il une différence ?*

par **Jean-Philippe RIGAUD** et  
**Arnaud de BOISSIEU**

**Jean-Philippe Rigaud est diacre du diocèse de Marseille. La Marine Marchande est une tradition familiale... la religion catholique aussi. Il est marié à Marie-Agnès. Ils ont 5 enfants.**

**Arnaud de Boissieu, prêtre de la Mission de France, est parisien et informaticien de formation. Il est aumônier des marins au port de Marseille Fos.**

## L'un est marin l'autre pas



**Jean-Philippe :** J'ai navigué aux "Messageries Maritimes" et à la "SNCM" avant d'être pilote au port de Marseille /Fos. Je suis marié, ce qui n'est pas le cas de tous les diacres permanents, et j'ai une vie professionnelle, ce qui est le cas de bien des prêtres de la Mission de France. Je n'ai jamais ressenti d'appel au sacerdoce, à aucun moment de

ma vie, même aujourd'hui, et ne me suis jamais senti limité comme diacre dans mes relations aux autres. Bien au contraire, depuis mon ordination, je découvre vraiment le ministère du prêtre et cela me conforte dans le mien, compte tenu de mon état de vie : marié, 5 enfants et un métier passionnant mais fatigant.



**Arnaud :** Rien ne me prédisposait à frayer avec les marins. C'est une constante de ma vie de prêtre. Au Cameroun, avec les paysans migrants en forêt tropicale, en Tanzanie avec les jeunes des rues, maintenant à Marseille

avec les marins, le ministère confié a toujours été une réponse à un "*pourquoi pas*" qui me fait voyager vers un ailleurs auquel je ne suis pas préparé.

### La mission confiée

**Jean-Philippe :** J'ai reçu une lettre de mission de l'archevêque de Marseille. Elle fait référence au monde maritime : « *Je tiens à vous préciser la mission que je vous confie notamment*

*dans le cadre de l'ensemble portuaire de Marseille qui connaît aujourd'hui des mutations profondes, un dynamisme certain avec de nouveaux débouchés et le projet Euroméditerranée, en même temps que se révèlent des précarités nouvelles et des incertitudes sur le sort de nombreux équipages venant du Tiers-monde. »*

Je suis aussi envoyé à l'hydro, l'école de la marine marchande, lieu de formation des officiers français.

**Arnaud :** Je n'ai pas de lettre de mission, mais je m'inscris dans une tradition de la Mission de France qui est aussi présente au port du Havre et à Dunkerque.

Le foyer des marins de Port-de-Bouc est dirigé par un laïc anglican, James. Je suis salarié de l'association, avec le beau nom d'hôte d'accueil, et aumônier des marins. Comme salarié, je suis un parmi d'autres. Je travaille aussi comme aumônier des marins à Marseille, même si l'essentiel du travail est fait par une équipe importante de bénévoles.

### Notre mission au jour le jour

**Jean-Philippe :** J'alterne une semaine d'absence totale de la maison pour habiter en

station de pilotage, suivie d'une semaine dite de repos, pendant laquelle je ne pilote pas les navires. Ma mission se développe sur plusieurs axes :

- *L'aumônerie de l'hydro* : chaque semaine de repos, avec Marie-Agnès, nous allons déjeuner à l'école, avec les élèves, dans notre local d'aumônerie. C'est l'occasion de rencontrer aussi l'administration et les professeurs de l'école. Je suis reconnu et très bien accepté comme aumônier. Le fait d'être ancien élève y est certainement pour quelque chose...

- *La pastorale de la mer* : Il m'a été également demandé d'être attentif à tout ce "qui flotte" ou fait flotter. Rencontre des familles, groupes de partage, bénédiction de navire, cérémonies avec la marine nationale, monde de la plaisance, etc.

- *Les semaines de service* : c'est ainsi que s'appelle le temps passé au pilotage... Quel beau nom concernant un diacre ! J'envoie le plus possible de marins des navires que je pilote dans les foyers d'accueil, mais je n'ai malheureusement pas le temps de prendre un tour de bénévolé.

- J'ai de très nombreux contacts avec les marins pendant mes opérations de pilotage, ou

après. Aussi souvent que possible nous recevons les marins à la maison (par exemple pour Noël). Le fait que Marie-Agnès ait pu embarquer avec moi au long cours et voir les besoins et interrogations des marins est un atout très important.

- *Le service à la carte* : Il s'agit des baptêmes, mariages, et malheureusement obsèques. Par chance nous faisons tout ensemble, en couple. Toutes les personnes concernées sont à de rares exceptions près des membres de la communauté maritime ou de nos familles, ce qui entraîne un suivi des personnes.

**Arnaud** : Les marins en escale dans notre port sont Philippins, Indiens, Chinois, Ukrainiens, Turcs... et très peu d'Europe occidentale. Ils ont un temps très bref pour téléphoner à leurs familles, faire une course ou deux, se détendre. Le foyer leur offre la possibilité de le faire. Notre maître mot est "accueil", qui se décline de plusieurs façons :

- Le foyer est ouvert tous les soirs. Les marins y passent deux heures ou trois... à condition qu'on aille les chercher et qu'on les ramène à leur bateau.

• Mais pour des raisons de travail ou d'éloignement, la plupart des marins n'ont pas la possibilité de venir au foyer. Je leur rends aussi visite sur leurs bateaux, dans la journée. Cela veut dire beaucoup de kilomètres dans le désert humain de Fos pour rencontrer au moins quelques marins, moments brefs mais précieux où nous sommes à notre tour accueillis par les marins à bord de leur bateaux.

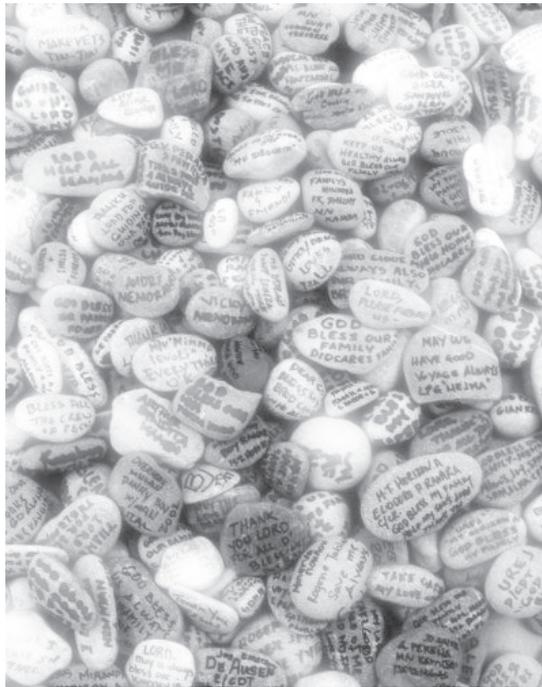
### Le sens de la mission

**Jean-Philippe :** Je suis un signe sur la route de mes frères marins. Par notre très grande proximité du fait de notre totale similitude de vie, ils sont très à l'aise pour parler très rapidement avec moi de sujets importants pour eux. Cela vaut aussi pour Marie-Agnès avec les épouses. Lors de mon ordination, plusieurs ont dit se sentir honorés par l'Église qui est venue chercher un marin. Quand je suis contacté, surtout lorsque cela concerne des sacrements, je me pose en permanence une question : vers quelle communauté ou quel prêtre vais-je orienter ces personnes ? Et cela, encore plus quand je ne suis pas sur mon propre diocèse, car les contacts risquent de se perdre.

**Arnaud :** Au foyer, nous accueillons des étrangers de passage. Ils apportent toujours une part de mystère. Ces Rois Mages des temps modernes arrivent d'un pays que je ne connais pas. Ils ne parlent pas ma langue et je ne parle pas la leur. L'anglais international nous sert de langue commune, et souvent nous ne nous comprenons pas. J'ai d'abord trouvé aride ces rencontres où le sens faisait défaut dans le désert humain du port immense. Et puis grâce au rayonnant sourire d'un marin qui m'avait tenu un long discours dont je n'avais pas compris le premier mot, j'ai réalisé que ma mission n'était pas de parler, ni même de comprendre, mais d'écouter, d'être le témoin inutile de la conversation intérieure que le marin se tient à lui-même.

Pourtant je parle moi aussi, quand je célèbre l'eucharistie, le dimanche soir au foyer. C'est souvent la seule messe à laquelle les marins ont la chance de participer durant les neuf mois de leur embarquement. Alors, pour faire durer cette petite demi-heure pendant laquelle il me faut faire tenir une année liturgique toute entière, je l'inscris dans la pierre : les marins écrivent un nom, une courte prière sur un galet

qu'ils déposent devant l'autel. Grâce à ces trois ou quatre mille galets, notre petite chapelle se transforme en immense cathédrale. Et quelquefois, Jean-Philippe, entre deux bateaux, a le temps de se joindre à nous.



## Ressemblances et différences

**Jean-Philippe :** Je ressens à la fois une disponibilité limitée en ce qui concerne le temps pour la mission, mais aussi une grande force pour son exercice. En effet, ma mission est tellement enracinée dans ma vie familiale et professionnelle que je suis vraiment marin à part entière, ayant seulement en plus un engagement officiellement reconnu, permettant une relation plus intime et dans la plus totale confiance.

La plupart des marins ne savent pas ce qu'est un diacre. Ceux qui comprennent que c'est un ministère ordonné le rapprochent bien évidemment de celui du prêtre, mais sont surpris et parfois gênés que je sois marié. On devrait sans doute dire plus souvent qu'il existe un ministère ordonné marié dans l'Église catholique. Ce qui est certain, c'est que les marins m'accordent une grande confiance. Un commandant indien a demandé un jour au pilote qui rentrait son bateau à rencontrer le pilote-diacre, car il avait un problème important à résoudre concernant le débarquement de son épouse et de sa fille. Il pensait à juste

titre que je le prendrais très au sérieux. Mais comment avait-il su qu'il y a à Marseille un pilote-diacre ?

**Arnaud** : À quel "ailleurs" serai-je appelé à répondre un jour ? Je ne sais pas.

Aujourd'hui, pour les marins, prêtre ou diacre, pas grande différence ! Ils sont très

sensibles au fait que l'accueil qui leur est proposé, à Fos ou ailleurs dans le monde, est un service d'Église. Faut-il lever trop vite cette ambiguïté ?

### **Conclusion :**

PRIEST/DEACON : There is a difference !



**Arnaud de Boissieu (à gauche),  
Bernard Vincent, diacre de la Mission de France (au centre) et Jean-Philippe Rigaud (à droite),  
à l'occasion d'une inauguration d'un bateau.**

# Diacre, chef d'entreprise !



**Diacre du diocèse  
de Mende, marié,  
père de cinq  
enfants, Denis  
est membre de  
la Communauté  
Mission de France,  
dans l'équipe de  
Lozère.**

**par Denis SCHIRA**

**D**IACRE et patron, drôle de paradoxe ! Patron ou plus exactement directeur d'une entreprise d'insertion. Directeur, c'est évidemment diriger mais aussi être membre d'une équipe, au service d'un projet. Vivre et travailler avec des personnes que l'on nomme "exclues", cela nous exclut d'entrée du monde économique classique et du monde social classique. Nous subissons la double peine.

Une entreprise d'insertion est éminemment diaconale.

En 1985, paraît une circulaire qui donne naissance aux entreprises "intermédiaires", qui ont pour objectif de permettre à des personnes ayant

rencontré des difficultés de tout ordre de retrouver du souffle dans une quasi entreprise. Elle a la couleur, l'odeur d'une entreprise mais son but est l'insertion sociale et professionnelle des personnes embauchées. Elle utilise le travail comme un levier, comme un outil d'insertion et non comme une fin en soi. Nous sommes soumis au droit commun (salaires, charges, TVA...), nous ne sommes pas en dehors de l'économie, mais en plein dedans.

Son nom : ALTER. Car nous voulions donner à l'"autre" la possibilité de rebâtir sa vie, d'être l'"artisan de son développement" (*Popularum Progressio* n° 34). L'autre est au centre de notre projet. 300 personnes de près de 30 nationalités ont travaillé à ALTER en vingt ans. Que de paraboles, d'histoires de vie !

## Un pari fou

Tout a donc commencé par un pari fou : une association, un conseil d'administration sont nés. L'imagination était féconde, les idées belles et généreuses mais il a fallu très vite se heurter aux dures réalités. On est parti avec 30 000 F, à l'époque, en prêts solidarité auprès de copains, de quoi acheter une 404 familiale fatiguée et un

peu de matériel. L'étude de faisabilité ne donnait aucune chance à notre projet et, avec cinq enfants, c'était risqué mais le projet nous paraissait si beau... Vingt ans après, nous sommes toujours là, fatigués mais heureux !

Ne rien y connaître ni en gestion ni en bâtiment (sauf des travaux personnels), ne rien y connaître à l'exclusion mais avoir envie de rencontrer, de faire route avec des hommes, de les aimer et de bâtir ensemble. Ne rien y connaître mais vouloir inventer et entreprendre différemment. Notre projet : bâtir et rénover des maisons, tout un symbole...

## Des choix solides

En vingt ans, notre travail a beaucoup évolué mais nous sommes restés fidèles à certains choix :

Chaque semaine, une réunion le vendredi après-midi entre permanents et ouvriers pour parler du travail, élaborer nos propres règles de façon collégiale, parler des projets de chacun et prendre le temps de faire la fête.

Chaque ouvrier doit penser et écrire son projet individuel, préciser quel tremplin ALTER peut être pour lui.

En plus de la production économique pure et dure (bâtiment et fabrication de jeux et jouets en bois), nous avons développé, avec deux éducatrices spécialisées, un service d'accompagnement social pour les ouvriers, qui rayonne sur tout le bassin d'emploi de Marvejols et jusqu'à Fleury-Mérogis (94) !

En vingt ans, nous avons fait 12 millions d'euros de chiffre d'affaires (CA) et seulement 70 000 euros de bénéfice (moins que de frais bancaires !). En 2005, un million de CA et 10 000 euros de pertes. Peut mieux faire ! Même si la performance économique n'est pas une priorité, on aimerait pouvoir souffler un peu. Nous sommes en permanence sur la corde raide, proches du dépôt de bilan ! La tentation serait grande d'embaucher des personnes plus "rentables" mais notre mission est d'embaucher des personnes en "grandes difficultés".

### **Se situer dans l'économie**

Les clients : au tout début, des copains, des militants et, petit à petit, nous avons fait notre trou. L'image de marque de l'entreprise, le bouche-à-oreille, les publicités, de beaux camions

rouges, la communication a payé. Nous avons aujourd'hui un an de travail d'avance. Mais le milieu du bâtiment se complexifie de plus en plus. Les délais s'allongent, les clients sont de plus en plus procéduriers, ça se termine quelquefois mal.

L'économie, telle que nous la voyons depuis notre ruralité lozérienne, ne va pas fort. Beaucoup de boîtes coulent. La ressource humaine n'est plus, bien souvent, qu'une machine à produire. Le profit, la rentabilité, les ratios sont ravageurs. Nous essayons de lutter contre la dictature de l'économique. La commande d'un chantier, c'est avant tout des heures de travail pour des hommes, des femmes, pour qu'ils puissent vivre dignement de leur travail et repartir dans la vie. Et quand un homme, une femme nous quitte pour un boulot ou pour s'installer à son compte, c'est une joie plus grande que la perte d'un ouvrier formé, c'est notre carburant.

### **Des points d'appui**

Notre force : une vraie équipe de permanents. Chacun, compétent dans son domaine : deux chefs d'équipe bâtiment, un chef d'atelier de menuiserie, une secrétaire et moi-même.

Chacun est impliqué dans le projet ALTER avec la ferme volonté que le projet marche, que les hommes se sentent accueillis et repartent dans des situations choisies et non plus subies, même si les tensions surgissent parfois entre nous car les choix que nous impose la rentabilité économique nous pourrissent la vie. Deuxième force : les ouvriers ont très bien compris que nous étions dans la même galère et, au travail, ils sont étonnants. ALTER leur appartient, ils se la sont appropriée et donnent le maximum d'eux-mêmes.

Pour moi, chef d'entreprise, c'est brasser des idées et, avec des hommes, faire œuvre commune pour le bien de tous. Il faut chercher l'harmonie entre tous les acteurs. C'est un combat jamais gagné d'avance, où il n'y a pas de repos. Ce combat est épuisant mais oh ! combien passionnant. Je ne pourrais plus m'en passer.

## Et le diacre dans tout ça ?

Les missions sont nombreuses :

Aider les autres (*chacun ?*) à trouver ou construire ses fondations, à re-bâtir sa vie. Servir une idée, un projet, des hommes. Appeler au service. Prier pour chacun des ouvriers et per-

manents. Oser des paroles d'espérance, oser dire sa foi quand on vous interroge. Ne pas juger, ne pas condamner. Voir dans l'autre, même très blessé, le regard du Christ. Témoigner devant ses frères chrétiens des formidables richesses de ceux que l'on dit pauvres ou exclus. Faire bien son travail, ne pas attendre de récompense. Être présence d'Église dans un monde qui doute, qui cherche du lien et qui est souvent très loin de l'Église. Accepter d'être remis en question, ne pas avoir peur d'être sans cesse sous le regard des autres parce que l'on est diacre et qu'au moindre faux pas on est critiqué.

Les textes qui nourrissent ma vie sont nombreux. Il y a Matthieu 25, 31, mais également les béatitudes au chapitre 5, la deuxième lettre de Paul aux Corinthiens 12, 10 : « *Car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort* », et cette merveilleuse formule des Blues Brothers : « Nous sommes en mission pour le Seigneur » ! •

**ALTER**  
**48100 Chirac**  
**T 04 66 32 76 76 - F 04 66 32 76 77**  
**alter48@wanadoo.fr**



## Le rapport Lugano (Éditions Fayard, 2000) de Susan George

J'avais lu "Le rapport Lugano" peu après sa parution en 2000. L'ouvrage m'avait paru assez terrifiant, au point de me demander si ce n'était pas l'œuvre d'un cerveau dérangé ou, en tout cas, d'une moderne Cassandre qui n'avait pas plus de chances d'être entendue que l'ancienne. Depuis, bien des événements se sont produits : en particulier ce 11 septembre 2001 qui a changé l'état du monde et les relations internationales. Aurait-il détourné le "rouleau compresseur" du libéralisme décrit dans

l'ouvrage de Susan George ? Il a plutôt durci les positions, faisant apparaître plus clairement les visées du libéralisme et nous conduisant vers le "choc des civilisations". C'est ce qui m'a amené à reprendre cet ouvrage. Comme l'auteur l'explique elle-même, un tel rapport n'a jamais existé ; il est tout entier son œuvre. Pour autant, ce n'est pas une œuvre de pure fiction : ses attestations s'appuient sur les publications, les prises de position et les actes des organismes et des dirigeants économiques et politiques de la planète.

L'hypothèse de S. George est la suivante : devant les contestations du système, de plus en plus massives, ces dirigeants, inquiets, font appel à neuf experts hautement qualifiés pour identifier les menaces et préconiser les solutions qui assureront la survie du capitalisme. Et cela, dans la confidentialité et l'opacité la plus parfaite : les experts n'ont pas à connaître l'identité des mandants ni les buts poursuivis par ceux-ci.

Ces experts partent de prémisses largement acceptées par le monde libéral. Le capitalisme, dont les multinationales sont l'expression la plus parfaite, avec la liberté totale du marché, est le meilleur système, le seul même, capable d'assurer liberté, sécurité, prospérité au plus grand nombre... à condition que ce grand nombre soit soigneusement contrôlé et maîtrisé... car les ressources de la planète sont limitées. L'expansion trop grande de la population du globe est donc une menace mortelle puisqu'elle exige des réglementations sévères pour une redistribution équitable des richesses

produites : ce qui est évidemment contraire au capitalisme et à sa liberté de manœuvre. Or, cette population, déjà trop considérable, va en s'amplifiant... Le problème numéro un est donc la réduction de cette population à un chiffre acceptable, que ces experts estimeraient à 4 milliards d'habitants. Pour parvenir à ce résultat, ils proposent de s'appuyer sur 4 piliers :

- *le pilier idéologique* : création d'un "corps de légionnaires idéologiques" qui investissent les médias et font passer la "bonne parole" libérale ;
- *le pilier économique* : le rôle du FMI, de la banque mondiale, de l'OMC sont décisifs sur ce plan : enrichir les élites pour obtenir des collaborateurs zélés, accroître la dette qui déstructure les services de santé et d'éducation...
- *le pilier politique* : affaiblir au maximum l'Etat-nation, considéré comme dépassé, et viser à l'émergence d'un pouvoir super national au service du marché...
- *le pilier psychologique* : encourager au maximum les politiques

identitaires qui ont pour effet de morceler les nations, de saper les solidarités et de cacher les véritables opérateurs responsables de cet état du monde.

Quant aux moyens à mettre en œuvre, les experts font appel aux 4 cavaliers de l'Apocalypse :

- *la conquête* : des esprits, par médias interposés, se soumettant à l'inéluctable ;
- *la guerre* : fruit de l'appauvrissement et des conflits identitaires ;
- *la famine* : résultant des impositions du FMI pour qui le service de la dette passe avant la satisfaction des besoins...
- *l'épidémie* : les laboratoires ont droit au profit et à l'accumulation de capital pour faire face aux investissements de plus en plus importants que demande la médecine moderne : comment alors prendre en compte les populations insolubles ?

Il est clair qu'il n'existe en effet aucun traité de responsables exposant de manière aussi cynique les visées du

libéralisme... encore que certaines déclarations de PDG "dégraisseurs" ne manquent pas de piment. Il suffit cependant de regarder la marche du monde pour convenir que tous ces procédés sont à l'œuvre... mais, selon les recommandations des experts, de manière que ceux qui tirent les ficelles apparaissent le moins possible – et ils se permettent de vifs reproches à l'égard des patrons à la parole trop directe ; d'où les protestations de bonnes intentions : on fait la guerre pour imposer la démocratie, on délocalise pour donner du travail aux ressortissants des pays sous-développés. Au besoin, on emploiera le mensonge le plus éhonté (ce qu'illustre bien cette guerre en Irak).

Mais c'est dans l'ensemble des grandes décisions qui engagent l'avenir de la planète que ces procédés sont à l'œuvre. Quelques exemples :

- l'imposition de l'OMC au profit des pays développés ;
- la tentative d'instituer l'AMI (Accord multilatéral pour l'investissement) au bénéfice des multinationales ;



- le forcing des multinationales pour propager les OGM dans le monde ;
- les pressions sur les Etats qui renâclent et les tentatives de déstabilisation (ex. Venezuela) ;
- la disqualification des ONG : en montant en épingle les dysfonctionnements, en émettant des doutes sur le bon emploi des dons : que l'on se souvienne des attaques du Figaro-Magazine contre le CCFD, il y a quelques années de cela.

Et encore, plus proches de nous :

- la stigmatisation des banlieues, à "nettoyer au karcher" ;
- la réduction drastique des subventions aux associations : citoyennes, de quartier, de santé, d'éducation ;
- la précarisation généralisée du travail visant à une refondation du "code du travail" ;
- les caricatures islamophobes à dessein d'exacerber les tensions identitaires.

On n'a pas de difficulté à percevoir, derrière ces pratiques, l'influence des 4 piliers, assortie de tous les faux-

semblants et mensonges nécessaires pour pouvoir présenter les pires régressions comme des modernisations.

Tout au long de la relecture du "rapport Lugano", me revenait à l'esprit ce qu'Hanna Arendt écrit, au sujet de l'impérialisme, dans son ouvrage : "Les origines du totalitarisme" : la bonne conscience, le goût du mensonge... et "l'art" de produire des individus "superflus", inutiles donc, qui ne rentrent pas dans les projets des maîtres du moment. Des superflus que l'on peut tolérer dans la mesure où ils restent cachés, mais qui deviennent, à la longue, un poids trop lourd à supporter et même dangereux : il faut donc les éliminer. L'histoire coloniale a quelques tristes pages à ce sujet. Et ce projet d'élimination trouvera sa rationalisation, au siècle dernier, dans les camps d'extermination et les goulags. Or jamais jusqu'à aujourd'hui on n'a compté un aussi grand nombre de "superflus" : chômeurs, paysans sans terre, et même un continent entier : l'Afrique. Il n'est pas étonnant, donc,

que l'on se préoccupe de l'élimination de ce surplus qui constitue une menace mortelle pour l'avenir de l'humanité, tel que le conçoit l'univers libéral. Mais, tenant compte de l'expérience, cela ne peut se faire par l'emploi de méthodes administratives : trop lourdes, trop voyantes et, de ce fait, taxées de génocide. Pour éviter cela, voici ce que proposent ces fameux experts : *« La sélection des "victimes" ne devra être le fait de personne, sinon des "victimes" elles-mêmes. Elles se choisiront elles-mêmes sur des critères d'incompétence, d'inaptitude, de pauvreté, d'ignorance, de paresse, de criminalité... en un mot, elles se trouveront dans le groupe des "perdants" »* (p. 123). Et il appartient aux dirigeants d'organiser le monde de manière que chacun soit mis devant un tel choix inéluctable.

Présenté ainsi, le tableau paraît désespérant. Pour ma part, j'aurais tendance à y voir plutôt "les douleurs de l'enfantement", pour reprendre une expression paulinienne. Car cet état du monde n'est pas le fruit du hasard, ni

d'une fatalité économique, pas même de l'égoïsme qui est, depuis l'origine, une composante de la psychologie humaine : il est l'aboutissement d'une dérive anthropologique propre à la philosophie occidentale – dérive dont l'Église n'est pas indemne.

Quelques éléments fondamentaux de cette dérive, en m'appuyant sur les "Essais hérétiques sur la philosophie de l'histoire" de Jan Patočka – cela n'étonnera personne, je présume !

Jan P. souligne le renversement de perspective qui s'est opéré au moment de la Renaissance. Le "souci de l'âme" qui était la préoccupation première depuis les philosophes grecs, repris et approfondi par les Pères de l'Église, cède le pas au souci du monde extérieur et de sa domination. Le souci de l'avoir se porte au premier plan en lieu et place du souci de l'être. De ce fait, ce qui intéresse savants et chercheurs, ce n'est plus la connaissance, l'intuition intime de l'être des choses, mais les énergies, les forces qu'ils peuvent en tirer pour exploiter la nature et accroître sa domination.

Au crédit de cette révolution, il faut porter les progrès considérables accomplis dans l'exploration des potentiels de la nature – l'homme y compris –, la maîtrise des éléments naturels... et tout cela pour une sécurité et un bien-être auxquels nous ne saurions renoncer.

Mais tout n'est pas positif : à toute médaille, un revers.

Le concept de l'Être fondement de toute chose et qui les maintient dans l'existence et la cohésion, s'efface peu à peu pour laisser la place à un nouveau concept : celui de Force qui reçoit ainsi subrepticement un statut métaphysique. S'exprimer ainsi peut paraître une formulation osée et même fictive et inauthentique « *la Force n'étant pas autre chose qu'un concept désignant la manière humaine de diriger prospectivement l'expérience* ». Et cependant, ajoute J. P., « *la compréhension du monde comme Force fait des simples forces quelque chose de plus que le corrélat des comportements humains* » (op. cité p.124-125). Déclarer, en effet, avec les

tenants de la pensée unique libérale, que le capitalisme est le seul système possible, n'est-ce pas reconnaître une loi suprême, une réalité supérieure qui s'impose à tous, que tous doivent servir ? Loi suprême qui légitime le règne de la Force : il n'est pas difficile de reconnaître la mise en œuvre de cette Force dans la description des 4 piliers et des 4 fléaux du "rapport Lugano" – organiser la guerre de tous contre tous, pour le bénéfice des "gagnants", au détriment des "perdants". Certes la loi du plus fort est aussi ancienne que l'humanité, mais l'un des effets du "souci de l'âme" était de la contenir, de la contrôler, de la canaliser. Le souci de l'avoir, prenant la prépondérance, a fait éclater toutes les lois et règlements, et procurer ainsi légitimité et rationalité à cette loi de la Force.

Même relégué au second plan, cependant, le "souci de l'âme" n'a pas disparu de l'horizon de l'humanité et, tout au long de ces quatre siècles, les contestations n'ont pas manqué contre l'envahissement de cet état de choses.

Mais la Force, instrumentalisée par le libéralisme, agit à la façon d'un "tsunami" à qui rien ne résiste, qui emporte tout sur son passage. Et son "statut métaphysique" lui procure une telle puissance qu'elle contamine aussi l'opposition. Dire que seul le "rapport de forces" est en mesure de changer l'état du monde, c'est pareillement sacrifier à cette idole. Cela ne veut pas dire qu'il faut laisser faire, ne pas résister, mais qu'il faut, tout du moins, s'interroger sur le caractère et les formes de résistance. Remplacer une force par une autre force ne peut que faire perdurer la guerre des "gagnants" contre les "perdants"... et on n'aura pas avancé d'un pas vers une solution humaine.

L'Église n'a pas totalement résisté à ce raz de marée : il suffit de rappeler son comportement dans l'entreprise coloniale ou encore dans l'opposition au laïcisme et au communisme.

Dans ce contexte, l'homme perd ce qui le définit et lui fixe une place unique dans l'univers en n'étant plus rapport à l'Être, puisque celui-ci s'éva-

nouit ; il n'est plus qu'une force parmi les autres forces... réduit à l'état d'objet, il ne sait plus qui il est, pourquoi il est, quelle est sa place dans le monde : perte d'identité, simple individu, soumis à la compétition sauvage du tous contre tous, il se retrouve seul dans un monde hostile qu'il ne comprend pas. De ce fait, il est livré en proie aux passions qui déstabilisent notre planète :

- la révolte sauvage : on casse tout puisque tout est absurde ;
- la tentation du refuge : dans le fondamentalisme religieux qui rassure en redonnant une identité et promettant un avenir radieux, ou pire dans les sectes qui déchargent d'une liberté dont on ne sait plus que faire ;
- l'évasion dans la drogue, les rave-party... "Panem et circenses", disaient les Romains ;
- mais surtout l'orgueil et la rapacité des puissants, source de toutes les autres dérives.

C'est donc l'anthropologie qui est à refonder, en prenant en compte :

- la liberté, qui se décline aujourd'hui dans l'autonomie : irréversible ;
- et dans le même temps, le fait que l'homme n'est pas maître de l'histoire ni de sa propre destinée : il reçoit sa vie et, quant à sa mort, il ne sait ni quand ni comment.

Il est vrai qu'il est question en bien des lieux aujourd'hui de remettre l'homme au centre. Mais quel homme ? quelle conception d'humanité se cache derrière ces déclarations vertueuses ?

- l'homme producteur-consommateur du capitalisme ?
- l'homme animal politique ou force sociale des idéologues ?
- l'homme animal religieux de tous les intégrismes ?
- l'homme individu autonome libéré de cette dépendance du laïcisme pur et dur et, sans doute, de cette mouvance floue : le New Age.

En vérité, l'homme est partie prenante de tous ces domaines, et il doit s'investir, selon ses moyens, en chacun pour réaliser sa vocation ; mais sans se perdre en aucun, sans accepter

d'être réduit à un rôle et de se définir lui-même par le rôle qu'il peut jouer. Investi en tous, il transcende chacun de telle manière que, même empêché de jouer quelque rôle que ce soit par suite d'un handicap de naissance ou par accident, il n'en reste pas moins homme à part entière, avec une égale dignité.

Affirmer cela, c'est se référer à la figure d'homme révélée par Jésus. Vingt siècles d'histoire, d'approfondissement, ont mis en évidence la nouveauté de cette figure et sa fragilité.

- Nouveauté de l'homme Jésus :
  - tout entier dépendant du Père : « *Je ne fais rien de moi-même, je dis ce que le Père m'a enseigné* » (Jn 8, 28) ; ou encore « *Non pas ma volonté, mais la tienne* » (Lc 21, 42) ;
  - et totalement libre – liberté fondée dans cette transcendance – vis-à-vis de la tradition, qu'il ne faut pas reléguer aux oubliettes : « *Pas un iota de la Loi ne passera* », mais qu'il faut interpréter au vu des circonstances (guérison le jour du Sabbat),

vis-à-vis des opinions dominantes : « *On vous a dit... moi je vous dis...* » (Mt 5, 17) ;

- Fragilité de cette figure – parfaite en Jésus – qui n'a jamais connu (atteint) un équilibre parfait de ces deux dimensions ; se rapprochant plutôt du mouvement du pendule allant d'un extrême à l'autre : après un temps où l'Église avait peu à peu imposé son impérialisme, vint la révolte de la liberté, jusqu'à la négation de toute dépendance. À chacun de ces extrêmes correspondent des dérives mortifères : Inquisition d'un côté, totalitarisme de l'autre.

Tout au long de cette histoire, des contestataires se sont élevés contre ces positions extrêmes. Ce sont les "spirituels", ceux qui comprennent que l'homme ne se définit pas entièrement dans le "faire". Tous ont connu la persécution, vécu souvent dans l'incertitude, mais ils étaient animés par une vie intérieure qui leur permettait de dire "non". Ainsi les opposants à la guerre d'Algérie, aujourd'hui les alter-mondialistes qui

s'élèvent contre cette force aveugle qui entraîne ceux-là même qui prétendent la manipuler.

La Communauté Mission de France se situe bien dans ce courant contestataire. Et le "Manifeste" est l'expression de ce vécu : rechercher la justesse de l'attitude chrétienne, à partager dans le dialogue avec tous, en interprétant notre tradition à la lumière des défis modernes. Et le grand défi est bien cette Force aveugle qui saccage la nature, qui affame, exclut, produit des "superflus" à cadence industrielle, qui torture, qui tue.

Parmi les publications récentes, deux numéros de la *Lettre aux Communautés* m'ont paru remarquables sur ce chapitre : "Dimension eucharistique de nos vies", "Personnes handicapées – signe d'humanité".

Les deux colonnes de l'Évangile : obéissance à Dieu qui nous rend libres à l'égard de toute idéologie profane ou religieuse, de la pesanteur des opinions dominantes ; et service de tous, en commençant par les plus petits, les plus faibles, les "superflus" ; re-

connaître que cette obéissance oriente toute notre intelligence, notre ingéniosité, nos célébrations vers ce service "eucharistique" : donner sa vie pour faire vivre. Ce n'est pas Dieu qu'il faut sauver : c'est l'homme.

Nous replonger dans notre tradition, en saisissant les applications concrètes aujourd'hui, est une des modalités de la conversion pour le "salut", toujours en instance, jamais finie ; et elle commence par soi-même. Mais ce n'est qu'une partie, un volet de notre vocation d'homme chrétien. Il reste à "faire, de toutes les nations, des disciples" de cette figure d'homme parfaite : Jésus. Reconnaissons d'abord que, parmi nos relations, des hommes et des femmes d'origine et de traditions diverses vivent de manière plus ou moins parfaite selon cette figure : ce sont tous ces petits dont Jésus rend grâces au Père, de ce qu'il leur a révélé les secrets du Royaume. Cette expérience nous incite à penser qu'il en est ainsi

partout dans le monde. Issus de traditions différentes, tous ceux-là ont du moins un point commun : la reconnaissance d'une transcendance – Dieu Père, Jaweh, Allah... Être suprême... ou tout simplement aujourd'hui l'Homme (avec majuscule). (Et nous n'oublions pas que le Dieu transcendant que nous adorons s'est manifesté en Jésus : le Fils de l'Homme).

La confrontation est à approfondir entre ces diverses traditions, non pas tant sur la nature de la transcendance, sur l'idée que l'on s'en fait – on s'est tant déchiré sur ce point – mais sur les implications qui découlent de cette reconnaissance pour les conduites humaines... et particulièrement sur la liberté qu'elle peut, et doit, apporter à l'égard de tous les "ismes" : colonialisme, libéralisme, laïcisme, intégrisme, etc.

Et former ainsi un front uni sur une base solide : spirituelle ; une puissance seule capable de dire "non", en toute occasion, à la Force aveugle... et, à

long terme, sans doute, élaborer une anthropologie mondiale où tout être spirituel puisse se reconnaître.

La Charte des Droits de l'Homme constitue déjà une bonne base. Mais, par analogie, je la comparerai aux Tables de la Loi de Moïse. Il s'agit maintenant d'inscrire cette charte « *dans des cœurs de chair, de manière qu'on n'ait plus besoin de enseigner mutuellement.* » (Jér. 31, 33-34)

Quant au risque de perte d'identité chrétienne, de syncrétisme mou que certains craignent, soyons conscients que nous n'avons pas exploré toutes les richesses de l'Homme-Dieu, et les autres traditions peuvent nous en révéler quelques-unes.

Travail de longue haleine... mais qu'il ne faut pas perdre de vue sous le poids des obligations et des tâches quotidiennes... « pour la gloire de Dieu et le salut du monde ».

**Présenté par  
André Bousquie**

# Serviteur quelconque ou serviteur inutile ?



**Diacre de la Mission de France depuis 1994, Jean-Baptiste Bertin est dans l'Équipe de Mission "Le Havre - Pays de Caux".**

**par Jean-Baptiste BERTIN**

LORSQUE, il y a quatre ans, la Communauté Mission de France m'a demandé de quitter Bordeaux pour Le Havre, j'ai compris qu'une page de ma vie professionnelle se tournait. Je quittais une entreprise d'insertion que j'avais contribué à créer, pour rechercher un travail sans doute moins conforme à mes aspirations. J'ai demandé aux responsables de la Mission d'attendre que je me sente inséré au Havre pour qu'ils envisagent de m'y confier une mission diaconale. Cette lettre de mission a donc attendu deux ans et demi.

J'enseigne le magasinage, au niveau CAP, en lycée professionnel. Cette formation s'adresse à des

jeunes déjà en rupture scolaire. Leurs difficultés sont d'ordre social et/ou de niveau scolaire. Le défi est de prolonger encore deux ans leur scolarité, entrecoupée de stages où ils sont souvent cantonnés dans de la manutention. La gageure, pour moi, est de remplir 600 heures à enseigner la manière de réceptionner, stocker, puis prélever des produits (sans utiliser l'informatique, faute de moyens). La longueur de cette formation ne s'explique pas tant par des critères pédagogiques que par un objectif de traitement social du chômage et de la délinquance. Les quelques échos dont on dispose sur d'anciens élèves montrent que la formation ne permet, souvent, que de décaler dans le temps les problèmes d'insertion qu'ils retrouvent à la sortie.

Les jeunes que j'encadrerais en entreprise d'insertion, à Bordeaux, et ceux que j'essaie de former aujourd'hui sont bien, au départ, dans la même situation sociale. En termes de présence, ma mission diaconale n'a, donc, pas beaucoup évolué du fait de mon déménagement. La différence, c'est qu'en entreprise d'insertion, je "m'occupais" de ces jeunes, avec plus ou moins l'espoir de les voir progresser, alors qu'ici mon travail consiste plus à "les occuper".

Je n'exprime, là, aucune nostalgie par rapport à l'expérience professionnelle que j'ai vécue à Bordeaux. L'École continuera longtemps à accueillir des jeunes qui seraient mieux accompagnés dans un parcours d'apprentissage, ne serait-ce que parce que ce type de parcours nécessite beaucoup plus de personnel d'encadrement. La présence d'un diacre dans un système scolaire bancal n'est pas moins légitime que dans un parcours de formation plus qualifiant. Simplement, en changeant de travail, je suis passé du rang de serveur quelconque à celui de serveur inutile. L'évangile n'attache pas moins d'importance à l'un qu'à l'autre. La gratuité du temps passé avec mes élèves n'est sans doute pas complètement vaine. Cependant, la manière dont l'intéressé vit sa présence diaconale a radicalement changé.

En effet, comme il n'est pas facile de vivre complètement dans la gratuité, il est très important pour moi d'axer mon attention sur le positif, même s'il est rarement palpable. Pourtant ces jeunes qui ont l'apparence de "gros durs", ne sont pas toujours dans l'agressivité et le refus ; ils comprennent qu'ils sont intéressants pour quelqu'un, mais ils ne l'exprimeront jamais !

Ces jeunes, l'Église ne les rencontre pas ; je suis avec eux, je les aborde en groupe (les groupes font peur). Mon travail professionnel est occasion de dialogue avec les paroissiens qui vivent à côté, et le regard que je porte sur ceux qui me sont confiés me permet d'aider les paroissiens à mieux les comprendre.

Du fait que nombre de mes élèves sont d'origine musulmane, j'ai commencé à m'investir dans le dialogue inter-religieux. Dans ce groupe de dialogue, l'un des interlocuteurs musulmans est professeur de collège en ZEP. Malgré les difficultés du débat, nous partageons ce même souci que des jeunes de familles musulmanes puissent trouver leurs repères dans la société laïque. Dans un groupe porté par l'Église et d'autres religions, cet écho de mes préoccupations quotidiennes m'a beaucoup aidé à investir mon travail comme mission ecclésiale. Une collègue du lycée a rejoint ce dialogue inter-religieux. Les échanges en salle des professeurs sur ces questions ont peut-être levé, chez d'autres collègues, le soupçon d'une Église en butte avec la laïcité. Et de là, des collègues ont pu trouver un certain sens à la présence d'un diacre parmi eux. Lors de l'entretien d'embauche,

la directrice m'avait présenté le poste comme "un travail pour un diacre" : accepter la responsabilité de la section la plus difficile du lycée relevait d'une vocation "donquichotesque" ! Il a fallu du temps pour que des collègues, et moi-même, nous envisagions la présence d'un diacre, pas seulement comme un envoi, mais aussi avec l'enjeu, pour l'Église, d'un retour de mission concrétisé notamment par le dialogue inter-religieux.

Oui il faut du temps et si j'ai tardé à solliciter une mission ecclésiale en rapport avec ce nouveau travail, c'est qu'il m'a fallu d'abord vivre une mutation. À penser la mission diaconale en termes de présence à tel ou tel milieu, on risque de ne pas tenir compte du temps d'adaptation à ce nouveau milieu. Lorsqu'un diacre vit une mutation (professionnelle, pastorale, familiale...), l'institution ne doit-elle pas attendre, pour prononcer un envoi, qu'il ait trouvé non seulement une nouvelle situation, mais un certain équilibre ?

La médiatisation du métier d'enseignant en zone sensible ne dit pas le sens qu'a, pour l'Église, le fait d'y envoyer des diacres, des laïcs ou des prêtres. Seule l'expérience le dira. •

# Pour devenir diacre pour le service de la mission à la Communauté Mission de France

Être diacre, ce n'est pas une profession. Les diacres en ont déjà une, dont ils tirent leur subsistance. Etre diacre, c'est prendre l'engagement et recevoir la mission de se tenir au seuil pour servir gratuitement. Il y a beaucoup de gens au seuil de l'Eglise. C'est là que le diacre est appelé à se tenir, au nom de l'Évangile.

Actuellement, la Mission de France compte 9 diacres permanents : infirmier dans un service de gériatrie, conducteur de travaux publics, formateur... Retrouvez le témoignage de Jean-Christophe, diacre ordonné pour la Mission de France, sur notre site internet : <http://www.mission-de-france.com>

Ce sont les équipes de la Communauté Mission de France ou ses responsables qui interpellent tel ou tel homme dont les insertions professionnelle ou sociale sont des enjeux pour l'Eglise. Vient alors un temps de discernement. Si l'homme interpellé décide de poursuivre, il est accompagné tout au long de 4 années de formation par une équipe. Quand le candidat est marié, son épouse est invitée à prendre part à la formation.



**Contact pour l'interpellation au diaconat permanent :**

P. Pierrick Lemaître au 01 64 66 39 92 ou [pierrick.lemaitre@laposte.net](mailto:pierrick.lemaitre@laposte.net)

# Un diacre dans une Équipe de Mission

par l'Équipe d'Évry

**Connue pour sa cathédrale moderne construite au 20<sup>e</sup> siècle, Évry (50 000 habitants), préfecture, est une des six villes nouvelles de l'Essonne (1966).**

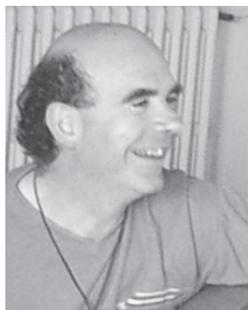
**Leur mission d'équipe est de contribuer à la pastorale des plus de 18 ans et de promouvoir des espaces de partage et de célébration avec des adultes et des familles.**

L'ÉQUIPE d'Évry est composée de trois prêtres, Pierre Delahaye, Pierre Germain, Philippe Deterre, et de trois couples Bruno et Sylvie Chaveron, Jacques et Ann Poisson, Paul et Pascale Israël.

Paul est diacre permanent de la Mission de France depuis 7 ans ; il travaille depuis bientôt 3 ans comme directeur adjoint du travail au Ministère des transports. Pascale travaille comme assistante sociale dans un service d'aide sociale à l'enfance ; ils ont six enfants ; ils partagent ensemble des engagements ecclésiaux ; d'autres,

non-ecclésiaux, leurs sont propres à chacun. Voici des extraits d'un échange entre les membres de l'équipe, à propos de l'articulation du ministère diaconal avec les autres ministères au sein de l'équipe.

### Philippe Deterre :



Si c'est Paul qui a été ordonné, c'est bien ensemble, lui et Pascale, qu'ils portent la charge du ministère diaconal. C'est une constatation que font tous ceux qui les connaissent, et que font chacun des membres de l'équipe, y compris Paul et Pascale eux-mêmes. Cela indique bien d'abord que dans la vie d'un ministre ordonné marié (qu'il soit homme ou – demain – femme, qu'il soit diacre ou – demain – prêtre), ce qui est premier ce n'est pas l'ordination, mais le sacrement de mariage. Certes cette priorité, cet équilibre, ne sont pas vécu de la même façon par tous les couples où – actuellement – l'homme

est ordonné diacre. Pourtant, il me semble qu'il y a, sur ce point, une certaine ressemblance entre les couples "diaconaux" de la Communauté Mission de France : il suffit pour cela d'entendre les mots ajustés et appuyés des femmes lors des ordinations diaconales. Quoi qu'il en soit, Paul et Pascale vivent cet équilibre mariage – ordination à leur manière, et c'est bien ainsi.

Cela dit, il est non moins clair que Paul porte bien des engagements et des responsabilités qui relèvent du ministère diaconal. Je pense ici, par exemple, à ses engagements à l'association ASAPA (amitié solidarité avec le peuple algérien), dans la relance constante – avec Pierre G. – d'un carrefour interreligieux, dans l'animation – avec Pascale – de la préparation au mariage sur le secteur de Corbeil, à la manière dont il répond à certaines sollicitations de l'Église diocésaine, la dernière en date concernant la préparation du synode diocésain. On peut citer aussi le souci constant de Paul que la communauté des chrétiens ne s'enferme pas sur ses petits problèmes, mais s'ouvre constamment à l'autre, aux questions ordinaires de la vie ordinaire.

On doit aussitôt ajouter que, dans la configuration de notre équipe, aucun de ces en-

gagements “diaconaux” n’est spécifique à Paul. D’autres les vivent : Bruno, Sylvie et Jacques dans le milieu associatif, Pierre D. dans le quartier des Pyramides, etc. Cela ne veut pas dire que Paul n’est pas authentiquement diacre, ni que les autres le sont sans le savoir. Mais cela souligne que, dans une équipe où quelques-uns sont ordonnés, tous sont envoyés, et donc tous relèvent du ministère. Autrement dit, le diaconat de Paul, comme le ministère presbytéral des trois prêtres, indique que l’ensemble de l’équipe est ministérielle. Cela est bien, je crois, un trait important de toute équipe de la Communauté Mission de France, souligné dès le début de l’histoire de la Mission de France et encore affirmé dans la plaque rédigée par le Conseil pour la Mission en février 2006. Ainsi donc, nous ne nous posons jamais en équipe la question du pourquoi spécifique du diaconat de Paul, tellement cela semble naturel, et tellement les uns et les autres – prêtres y compris – nous y sommes associés.

Dans le contexte de notre équipe en tout cas, le ministère diaconal de Paul souligne combien le ministère vécu à la Communauté Mission de France, par les ministres ordonnés ou par des laïcs, relève du ministère diaconal. On a souvent

dit ceci (et parfois même ce fut un reproche) que les prêtres de la Mission de France ne seraient pas de vrais prêtres, mais des diacres. Cela soulève une question intéressante mais elle est, en quelque sorte, à étendre au “ministère collectif” vécu par les équipes de la Communauté Mission de France.

Une autre réflexion, qui vient souvent en équipe quand on parle du diaconat, est celle de l’une ou l’autre femme de l’équipe : “Mon mari ? Non Jamais !”. Réflexion légitime et tout à fait cohérente avec ce qui a été dit plus haut sur la priorité du mariage par rapport à l’ordination. Une des raisons invoquées est souvent liée à la liturgie et à la difficulté, légitime encore une fois, pour un conjoint de voir l’autre conjoint mis à part, “là-bas derrière, en aube”. Je me dis que cette difficulté réelle serait peut être dépassée si l’on se voyait plus souvent les uns et les autres célébrer dans des liturgies ordinaires. Bien sûr, nous célébrons en équipe ; bien sûr, nous animons des célébrations en équipe. Mais nous ne nous connaissons pas quand nous célébrons un mariage ou un baptême.

• • •

### Ann Poisson :



Notre équipe est une sorte de patchwork dans lequel les personnalités, charismes, aspirations et dons de chacun sont respectés, voire mis en valeur me semble-t-il.

Cela est agréable à vivre (et j'espère à regarder !) et qui sait si cela ne porte pas des fruits ?

De la hauteur de mes yeux, le couple que forment Pascale et Paul – dont Paul est le diacre – vit sa mission de manière sensiblement différente que celle des "laïcs". Un attachement profondément ancré dans l'Église ainsi qu'une immersion dans la vie sociale... Ils travaillent à tisser des liens dans l'Église ; entre l'Église et le monde laïc ; entre l'Église et les autres religions. Passerelles qui n'excluent pas la dimension liturgique et sacramentelle de la mission de Paul et que Pascale vit aussi de sa manière ! C'est en ce sens-là que s'inscrit, me semble-t-il, la spécificité du diaconat par rapport aux laïcs de notre équipe. Et autant de diacres, célibataires ou mariés, autant de diaconats différents !

• • •

### Pierre Germain :



Notre lettre de mission est faite de deux éléments distincts :

- Il y a d'abord la mission qui nous est commune, en tant qu'équipe de mission, que nous portons et réalisons en commun et

qui correspond soit à des lieux de visibilité ecclésiale à l'adresse de tous, qu'ils soient croyants ou non, soit à des propositions en direction des jeunes adultes et des jeunes tout court qui sont en marge ou se tiennent à l'écart des rencontres ecclésiales ordinaires. Dans notre jargon d'équipe, ce sont tantôt les "Débats-Thé", tantôt les "Journées de rencontre", tantôt les "Samedis de l'Espérance". À ce niveau-là, on fait de notre mieux, tous ensemble. Peut-on dire, pour causer théologiquement, qu'il y a complémentarité des compétences, des "charismes" et des ministères de chacun ? Oui, je le pense vraiment.

- Et puis, il y a la mission de chacun, liée à son insertion, à ses engagements. Ses engagements au sein de la société civile. Alors, chacun fait pour le mieux, bien évidemment, tout en sollicitant ou acceptant le regard fraternel (critique, parfois)

des autres membres de l'équipe. Ses engagements aussi au sein du secteur ecclésial qui est le sien. Les prêtres se taillent un costume à leur convenance, suite aux sollicitations qui leur sont faites. Les laïcs répondent au mieux aux sollicitations qui leur sont faites, sans pouvoir toujours trop refuser, voir esquiver (catéchèse et animations de messes). Le diacre, lui, partage la souplesse qu'ont les prêtres pour se tailler un costume à leur convenance. Et en couple, lui et son épouse tâchent de répondre au mieux aux sollicitations qui leur sont faites, car il est le seul à avoir, en plus et en propre une lettre de mission qui, tout en mentionnant son appartenance à la Mission de France, le situe sur un secteur pastoral autre que celui d'Évry où sont tous les autres membres de l'équipe.

• • •

### Sylvie Chaveron :



Pour moi, le fait d'avoir un diacre dans notre équipe, ça n'a rien changé et cela a tout changé en même temps.

Ça n'a rien changé car, depuis son ordina-

tion, Paul est heureusement resté le même (il est même toujours aussi distrait) ; le contenu de nos échanges n'a pas varié non plus et je me sens toujours aussi proche de lui et de son épouse, en ce qui concerne les joies et les soucis que nous partageons ensemble dans l'équipe. Nous avons des enfants de même âge, et bien souvent, nos soucis se rejoignent ; ce qui est vrai, c'est qu'ils ont tous les deux une surcharge d'agenda, mais que contrairement à ce que l'on pourrait croire, ils ont gardé une grande disponibilité et sont toujours autant accueillants et à l'écoute.

Cependant, l'ordination diaconale de Paul a tout changé dans la mesure où ce qu'il partage en équipe dépasse le simple fait de vie. Paul est un peu comme le dépositaire de l'engagement des uns et des autres dans l'équipe. Je sais que la parole qu'il dit en dehors de l'équipe, dans son travail, dans ses engagements divers, est nourrie de nos paroles échangées en équipe, et dans l'autre sens, il nourrit l'équipe en retour. Le fait que le ministère reçu par Paul soit porté par Pascale ouvre l'équipe à une dimension plus large. Quand ils prennent la parole, je ressens que leur parole engage plus qu'eux-mêmes. Leur expérience prend une autre dimension que je ne

sais comment définir mais qui a du poids dans l'équipe. Le diaconat marque celui qui le reçoit et le met à part... (sans le mettre de côté) et marque aussi ceux qui l'entourent.

D'autre part, je pense sincèrement que c'est ensemble qu'ils portent le diaconat. Peut-être n'est-ce pas toujours facile pour Pascale, dont je me sens proche en tant que femme, et dont je mesure souvent le degré important d'investissement qu'elle doit avoir par rapport à cet engagement, d'autant plus qu'ils vivent ce ministère non pas uniquement comme un service d'Église, mais comme un engagement de toute la vie au service du monde, à la manière "mission de France". L'équipe est aussi, je pense, pour eux un lieu de respiration et de vérification qui joue bien son rôle. L'amitié et la convivialité sont des respirations importantes pour les uns et les autres.

À nous donc de tenir aussi cet engagement avec eux ; même si je ne nous sens, Bruno et moi, pas disponibles pour le diaconat, je me sens concernée par leur choix, comme un signe clair donné à l'Église et au monde, comme aux autres couples de laïcs de l'équipe.

• • •

### Jacques Poisson :



Difficile de singulariser les uns par rapport aux autres... Il me semble pourtant vrai que cette diversité prêtre, diacre, laïc est chargée de sens : image d'une Église où les talents, au sens biblique du terme, ne sont pas les mêmes pour chacun(e), mais où le témoignage d'équipe se nourrit et s'élabore, se manifeste, de ce que chacun(e) est et porte.

Nous sommes implantés dans des milieux professionnels, associatifs et ecclésiaux différents. Nous ne sommes pas des mêmes quartiers. Nos engagements ne sont pas toujours les mêmes. Nos enfants n'ont pas forcément le même âge.

Pour ceux et celles qui nous connaissent dans des milieux différents, et qui parfois nous voient animer ensemble une célébration (certains en aube, d'autres pas) ou organiser un débat public, je crois que notre équipe peut être le signe d'une Église ouverte et attentive, où chacun a sa place, où les ministères sont divers, mais où la fraternité qui nous unit manifeste que nous avons

besoin les uns des autres pour vraiment *Faire Église*. Signe d'une Église où les dons participent du même corps.

Nous utilisons souvent cette image entre nous : là où est l'un de nous, là l'équipe est représentée. Nous ne sommes pourtant pas interchangeables : nous n'avons pas la même histoire, chacun et chacune a sa sensibilité, son charisme, son ministère propre. Ce qui nous unit aujourd'hui est cette lettre de mission en même temps que notre appartenance à la Communauté Mission de France.

Paul ayant été appelé puis ordonné depuis que nous sommes en équipe, partageant comme nous une vie de couple et de famille, je me dis souvent que ce ministère du diaconat lui correspond bien. Il me plaît de revivre souvent comme une "image" le fait qu'il ait été appelé et tiré plus particulièrement de notre communauté parce qu'il avait plus particulièrement le sens de l'Église et du Service. Je crois que ce fut un bon choix. Mon seul regret est que ce signe, cette mission, n'aient pas pu être clairement confiés à leur couple, tant il me semble que Pascale, sa femme, participe de ce ministère.

• • •

### Paul Israël :



C'est à mon tour de prendre la plume ; que pourrais-je ajouter à tout ce qui vient d'être dit ? Les uns et les autres ont bien exprimé ce que j'aurais aimé dire ; je ressens que mon ministère est porté à la fois par l'ensemble des membres de l'équipe et par aussi Pascale, bien sûr, qui m'aide de façon très concrète, de la même façon que je me sens totalement concerné par les engagements que chacun peut prendre et que j'essaie de porter avec eux. Je pense toujours au fond de moi que ce ministère est une chance pour notre Église car il lui permet de s'insérer dans toutes les réalités humaines qui composent notre monde d'aujourd'hui, à la manière des prêtres-ouvriers ; c'est de ça dont l'Église avait peut-être le plus besoin : qu'à côté de tous ces chrétiens qui s'engagent dans le monde, il y en ait d'autres qui, parce qu'ils ont été ordonnés, sont là pour témoigner de l'extraordinaire gratuité du don de Dieu et pour rappeler, en s'engageant à leur tour, que l'éco-

nomique ne doit pas avoir le dernier mot et que tout homme est une histoire sacrée car l'homme est à l'image de Dieu. J'aurais envie de dire pour conclure que si c'est un ministère d'engagement dans le monde et dans la société, c'est aussi un

ministère d'effacement (un peu comme à la messe où l'on peut tout à fait se passer du diacre) ; il reste indispensable à la vie de l'Église car il est intimement lié à ce qui fait l'essence même de notre baptême. •



**Journée régionale en avril 2006, à Évry lors de la visite de la pagode.**

Réticence au diaconat puis appel de nouveaux acteurs pour la mission

# Le diaconat permanent à la Mission de France\*



**Yves Bouyer a été délégué au diaconat à la Mission de France de 1993 à 2002. Prêtre de la Mission de France, il est aumônier de prison.**

**Yves Petiton, prêtre de la Mission de France, est responsable de la formation aux ministères ordonnés.**



**par Yves BOUYER et Yves PETITON**

C'EST en 1941 qu'a été fondée la Mission de France par le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Prenant conscience de la déchristianisation, comme on disait alors, du monde des villes et des campagnes, le cardinal a voulu créer un séminaire pour former des prêtres qui seraient envoyés en priorité **vers ceux que l'Église ne rejoint pas.**

Dès ses débuts, la Mission de France a été constituée uniquement de prêtres, même si, très

\* Article publié dans la revue *Jeunes et vocations* n° 119.

rapidement, des laïcs ont collaboré avec eux à leur travail missionnaire et à leurs préoccupations.

Ces prêtres, souvent originaires de régions chrétiennes de France, en arrivant sur le terrain de leur mission, ont mesuré l'ampleur du "*mur qui séparait l'Église*"<sup>1</sup> des populations qu'ils rencontraient. "*Pour abattre ce mur*", ils ont pris les moyens nécessaires pour rencontrer ces hommes et ces femmes vers qui ils étaient envoyés. Aussi, très rapidement, ils se sont mêlés aux gens, en choisissant un habitat au milieu d'eux, en prenant un travail professionnel et en s'engageant dans les différentes structures de la société, qu'elles soient syndicales ou associatives, pour participer avec eux aux changements de la société et ainsi témoigner de l'Évangile.

Dès l'origine, les prêtres de la Mission de France ont été amenés à vivre, en quelque sorte, de manière forte "la grâce diaconale" de leur ministère presbytéral !

1. L'image est du cardinal Suhard.

2. « *C'est pour coopérer à la même œuvre que tous les prêtres sont envoyés, ceux qui coopèrent à un ministère paroissial ou supra paroissial, comme ceux qui se consacrent à un travail scientifique de recherche ou d'enseignement, ceux-là même qui travaillent manuellement ou partagent la condition ouvrière* » Ministère et vie des prêtres, N° 8 §1 Concile Vatican II.

## Réticence initiale dans le contexte du redémarrage des prêtres ouvriers

C'est en 1964, au concile Vatican II, que **le diaconat permanent est rétabli**. Il y a, à cette époque, de nombreuses équipes Mission de France, tant en France qu'à l'étranger. Les équipes implantées dans de nombreux diocèses de France sont fournies en prêtres jeunes, engagés là où ils sont. En même temps, la Mission de France poursuit, avec les membres des différentes équipes, un sérieux travail de réflexion sur le plan théologique et missionnaire à partir de l'expérience des uns et des autres. C'est à ce même Concile, après le coup de tonnerre de l'arrêt des prêtres ouvriers par Rome en 1954, qu'est reconnu enfin comme un vrai ministère le travail professionnel et le partage de la condition ouvrière<sup>2</sup>. Si bien que, dans un premier temps, les membres de la Mission de France n'ont **guère éprouvé le besoin de faire naître dans leurs rangs des diacres permanents**.

À la relecture plusieurs facteurs ont motivé cette résistance du corps Mission de France à l'essor du diaconat. Dans le contexte de la reprise des prêtres-ouvriers, le diaconat pouvait apparaître inutile ou concurrent de ce ministère. Même si un homme, docker sur le port de Marseille, a réclamé de vivre durablement le diaconat. Il souhaitait continuer un partage de vie et ne se voyait pas devenir prêtre. Mais c'était un cas isolé car l'enjeu était de manifester que le ministère de prêtre ouvrier était bien un ministère de prêtre.

Dans les années 70, de nombreux prêtres se sont mariés ; la piste d'un diaconat marié a alors été télescopée par la demande de l'ordination d'hommes mariés comme prêtres. Dans les années 80, la collaboration avec des laïcs est devenue plus étroite. Ceci a conduit à une recherche de ministères de laïcs comme ministère de la rencontre et du dialogue. Développer le ministère diaconal pouvait sembler esquiver ces recherches ou retarder leur mise en œuvre.

### **Mise en route d'une recherche**

À l'Assemblée générale de la Mission de France de 1986, pour la première fois, le ministère du diacre permanent paraît dans les textes. Un

prêtre Mission de France est nommé délégué au diaconat pour promouvoir ce ministère. Il interpelle un homme marié se formant pour un métier dans les Travaux Publics. René sera ordonné diacre permanent en 1993 et envoyé dans une équipe. Il sera le premier diacre permanent marié de la Mission de France.

Entre temps, en 1988, est incardiné à la prélatrice de la Mission de France un diacre navigant, originaire du diocèse de Lille. Bernard est le premier diacre permanent de la Mission de France. Par sa présence même, des interrogations naissent : quel est le ministère propre du prêtre navigant (à cette époque, il y avait encore plusieurs prêtres navigants) et celui du diacre permanent navigant ?

À l'Assemblée générale de 1991, un texte volontariste est voté par l'assemblée des membres de la Mission de France : "Des diacres permanents à la Mission de France".

Après l'ordination de René en 93, une autre étape est franchie : le délégué au diaconat fait partie du Conseil épiscopal, pour bien marquer l'importance que le Prélat et le Conseil attachent au ministère diaconal. À l'invitation du délégué, une réflexion s'amorce sur la résistance au diaconat qui

débouche sur l'organisation d'un week-end en mai 94. Le titre du week-end "ministres de plein vent, prêtres et diacres : quelle mission ? Chances et difficultés de cette diversité de ministères" exprime tout à la fois la conscience d'une mission vécue en collaboration et du besoin de situer le diaconat à coté du presbytérat.

Un deuxième week-end est organisé l'année suivante pour poursuivre la sensibilisation. Une dizaine de diacres diocésains y participent. Nous avons besoin de leur témoignage pour bénéficier de l'expérience de diocèses pionniers. Henri Petitpas, secrétaire national du Diaconat, nous aide à approfondir les axes du diaconat en France.

En mars 1970, une note de la Commission épiscopale du clergé et des séminaires donnait les orientations et les choix des évêques français pour les futurs diacres permanents : « *Ils marquent leur préférence pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes grâce à leur **situation familiale et professionnelle**, puissent en pleine vie témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes, à l'exemple du Christ.* »

Les diacres permanents participent ainsi d'une manière qui leur sera propre à l'effort de l'Église hiérarchique pour **rencontrer l'incroyance, des secteurs de pauvreté** et pour se rendre plus présente au monde.<sup>3</sup>

Ces orientations données aux diacres permanents recourent la vocation missionnaire des prêtres de la Mission de France, ce qui peut expliquer les réticences du corps des prêtres. Du côté de laïcs en partenariat avec la Mission de France dans l'association Galilée, plusieurs facteurs ont pu jouer dans leur relative opposition à des appels dans leurs rangs: peur d'être décapités, privés d'acteurs potentiels mais aussi revendication d'un partenariat qui ne soit pas réservé aux hommes ordonnés, mais fassent place aux femmes.

Au terme de la rencontre s'exprime la conviction que l'arrivée du diaconat peut être une chance pour la Mission de France, non pour l'institution mais pour la mission qu'elle porte pour l'Église. C'est une triple chance en ce sens que :

- le diaconat fait évoluer la conception de la mission car l'Esprit suscite de nouveaux acteurs ;

3. Ainsi ces trois accents retenus par les Evêques pour la figure du diaconat reprennent les trois accents que l'épiscopat français avait formulés pour la mission de l'Église en France en 1967.

- il est une réaffirmation de la priorité des pauvres car leur parole manque à l'Église, en France ;
- c'est une bouffée d'air dérangeante.

À l'occasion de ce week-end un Comité diaconal est constitué, sous la responsabilité du délégué au diaconat

- pour promouvoir et faire connaître le ministère diaconal ;
- pour explorer les champs missionnaires où il serait important d'appeler et d'envoyer des diacres en mission ;
- pour susciter l'interpellation de personnes pour ces champs missionnaires, en lien avec les équipes ;
- pour veiller au discernement en mettant en place des équipes de discernement.

Il n'est pas anodin de souligner que ce premier Comité diaconal est constitué, en plus du délégué au diaconat : du responsable de la formation aux ministères ordonnés, d'un prêtre Mission de France, de 2 diacres permanents (dont un de la Mission de France et un autre du diocèse d'Évreux, en équipe Mission de France) et d'une femme (membre d'une équipe Mission de France et par la suite d'une femme dont le mari est diacre du diocèse de Créteil).

## Interpellation et formation

Rapidement plusieurs personnes sont interpellées (en essayant de regrouper géographiquement les appels) et deux équipes de discernement sont mises en place successivement.

Il faudra, après ce temps de discernement d'au moins un an, prévoir les lieux de formation pour ceux qui acceptent de poursuivre ce chemin. Cette formation se fera dans les régions où résident les futurs diacres permanents.

En septembre 1997, le Père Gilson, alors Prélat de la Mission de France, confie la responsabilité de la formation des **ministères ordonnés** à l'équipe de formation du séminaire de la Mission de France. Prêtres et diacres sont appelés à vivre leur ministère en collaboration au sein d'équipes. Que leur formation respective soit sous la responsabilité d'une même équipe de formateurs peut contribuer à les y préparer.

L'équipe de formation organise alors des week-ends de formation spécifiques pour les candidats au diaconat, mais aussi des week-ends de formation commune aux séminaristes et aux candidats au diaconat.

La “première vague” d’interpellations a visé des membres d’équipes ou des “proches”. Ces interpellations ont privilégié des personnes. Une réflexion au sein du CDD conduit à pointer d’abord des champs de mission et ensuite à repérer des personnes dans ces champs. Soyons honnêtes, cette problématique ne supprime pas la précédente mais conduit à toujours se demander : « si on pense à telle personne, c’est « en vue de quelle mission » ? La personne est alors interpellée en vue d’un milieu professionnel (marins, milieu scientifique, grande industrie, médias, santé...), d’une réalité sociale qui risque d’être négligée (banlieues, rencontre avec d’autres religions, création artistique...). Cette polarité n’élimine pas la dimension d’inédit que constitue l’ordination d’un baptisé, don de Dieu et engagement d’un homme. Mais elle indique bien l’orientation missionnaire d’un diaconat Mission de France.

Aussi, nous nous retrouvons bien dans les points d’attention donnés par les évêques en 96 : « *Le travail professionnel, la vie associative, la vie familiale, la communauté de vie avec les hommes sont des lieux importants de la mission des diacres.* »<sup>4</sup>

4. Orientations pour le Diaconat permanent - Lourdes 1996.

Avec le délégué au diaconat, des réunions par région géographique sont organisées en 97-98 avec les membres de la Mission de France pour les sensibiliser à ce nouveau ministère encore à inventer.

*« La Mission de France comme tout diocèse a besoin de ministres particuliers : les diacres pour être le rappel vivant, au sein d’elle-même, d’un Christ venu pour servir tous les hommes. Voici, je crois, la raison essentielle et théologiquement fondée d’appeler des hommes à être diacres. Pas besoin d’être diacres pour cela, direz-vous ? C’est certain.*

*Et pourtant en chargeant des diacres de vivre ces situations communes à beaucoup d’autres, en ‘envoyant’ des ministres ordonnés, l’Église désigne ces démarches de service comme essentielles à sa mission. Elle signifie qu’elle s’y engage à fond, elle appelle les chrétiens (laïcs, prêtres, religieux) à reconnaître l’Esprit du Christ dans ce signe donné et à se mettre eux-mêmes au service du monde. »*

C’est durant l’année 1999 qu’est publié par la Mission de France “**Le guide du diaconat permanent**”, qui est le signe d’une certaine **maturité** dans la poursuite par la Mission de France d’ordonner des diacres permanents pour la Mission.

Soulignons rapidement les choix retenus pour l'interpellation :

- Les équipes Mission de France qui connaissent les besoins de la Mission sont en bonne position pour repérer les personnes à interpeller pour porter le ministère diaconal dans ces enjeux missionnaires ;
- Ces personnes doivent avoir un sens de l'Église, une sensibilité personnelle aux pauvres, une capacité de vivre la foi dans la rencontre d'autres, une bonne insertion sociale, un équilibre de vie personnelle et familiale ;
- Dans le dialogue avec l'équipe et le délégué au diaconat, il s'agit d'opérer un pré-discernement et de vérifier la possibilité d'offrir les moyens du discernement ;
- La Mission de France choisit d'interpeller en vue du diaconat des hommes en situation professionnelle, mariés ou célibataires ; la priorité est donnée à des personnes non retraitées.<sup>5</sup>

Tout au long de ces dernières années, un effort patient et tenace s'est poursuivi pour faire

naître et former des diacres permanents dans les équipes de mission. Cette année même, une nouvelle équipe de discernement est constituée.

Aujourd'hui, le diaconat permanent est reconnu parmi nous comme un ministère qui a sa place dans les Équipes de Mission, à côté du ministère presbytéral et du "ministère missionnaire" des laïcs. Un week-end spécifique de partage et de réflexion entre diacres de la Communauté Mission de France autour de l'évêque est organisé depuis trois ans. Les épouses sont parties prenantes si elles le souhaitent, avec aussi des temps d'échanges spécifiques entre elles. Même si cela est encore à améliorer. (Cf. Témoignage d'Isabelle Chazot dans ce même numéro.) Pour accompagner leurs trois premières années dans le ministère, les nouveaux diacres participent à une formation commune avec les nouveaux prêtres.

C'est en le vivant concrètement qu'en Église nous pourrions mieux définir la place de ce ministère de service qui est encore en partie à découvrir.

• • •

5. Ainsi les diacres de la Mission de France sont : inspecteur du travail, formateur en CAP, infirmier en prison ou en maison de retraite, etc. Leur insertion : en banlieue auprès d'une population "arc en ciel", dialogue croyants – incroyants, rencontres familiales, auprès de familles en difficulté, etc.

Depuis ses origines la Mission de France était un corps de ministres ordonnés prêtres d'abord et aujourd'hui prêtres et diacres. Sous l'impulsion du Père Gilson, la collaboration dans la mission vécue entre ce corps de ministres ordonnés prêtres et diacres et d'autres baptisés a reçu une autre figure. Dorénavant, les laïcs associés à la mission peuvent devenir membres de la Communauté Mission de France. Auparavant les initiateurs d'une présence d'Église étaient des prêtres ; dorénavant au sein de la Communauté Mission de France, ce sont des ministres ordonnés avec d'autres baptisés qui sont envoyés pour

témoigner de l'Évangile comme promesse de bonheur pour tous.

« Un manifeste, un appel est lancé en 2002, à l'heure où la Mission de France vit une nouvelle étape de son histoire qui la conduit à former une **communauté missionnaire** constituée d'équipes regroupant prêtres, diacres et laïcs. Elles sont structurées par la responsabilité apostolique d'annonce de l'Évangile. Le ministère ordonné est fondateur de ces équipes. »<sup>6</sup>

« La Communauté Mission de France reconnaît la renaissance du diaconat permanent comme une grâce : celle de rappeler à toute l'Église sa vocation de servante. » •

6. Extraits du Manifeste *Lettre aux Communautés* n° 218.

### Le Comité Diocésain du Diaconat est actuellement composé de :

Pierrick LEMAITRE, prêtre CMdF, délégué diocésain au diaconat – Régis CHAZOT, diacre permanent CMdF – Roland VICO, prêtre CMdF – Geneviève DUBOIS, dont le mari est diacre – Yves PETITON, prêtre CMdF, responsable de la Formation aux Ministères ordonnés.

Avec le délégué diocésain, le CDD porte la responsabilité du diaconat à la CMdF (interpellation, discernement, promotion de ce ministère dans la CMdF).

### Les diacres à la CMdF

21 dont 9 incardinés à la Prélature de la Mission de France.

13 sont mariés et 8 sont célibataires.

7 sont retraités et 14 en activité professionnelle.

# Paroles de Femmes

**Trois femmes, Claire, Geneviève et Isabelle, s'expriment ici sur leur expérience d'épouses dont le mari est devenu diacre. Elles témoignent, chacune à sa manière, de la diversité des figures de couple que suscite cette situation nouvelle dans l'Église d'aujourd'hui.**

## Histoire d'une femme dont le mari est devenu diacre

**par Claire MARIJON**



**Membre de la Communauté Mission de France, Claire a quatre enfants avec René, ordonné en 1993. Tous deux font partie de l'Équipe de Mission Didyme (38). Claire est conseillère en économie sociale et familiale.**

**L**E texte qui suit est une partie de mon histoire, ce n'est pas un modèle. Lorsque nous nous sommes mariés, René et moi, nous avons écrit dans notre déclaration d'intention que nous étions disponibles, en tant que couple, pour être au service de l'Église.

C'était l'époque, au moins à la Mission de France, de la recherche sur les ministères de laïcs. Sept personnes, dont quatre vivaient en couple, avaient reçu un ministère reconnu pour une mission et un temps donnés. Aussi lorsque Francis Corenwinder est venu une première fois

chez nous pour proposer à René d'envisager de réfléchir au diaconat, ma réponse a fusé : il n'est pas question qu'il reçoive un ministère auquel je ne pourrai pas accéder.

Deux ans plus tard, peut-être avais-je mûri et notre couple aussi, René entamait une année de discernement en vue du diaconat. En acceptant ce cheminement, je lui donnais la liberté que nous nous étions promise en démarrant notre vie à deux. J'espérais aussi que cette aventure permettrait une réflexion au sein de l'Église sur le ministère des femmes.

Je n'ai jamais voulu suivre la formation au diaconat. Pourtant "les épouses" ont toujours été soit gentiment invitées, soit fortement encouragées à accompagner leur "époux". Je ne vois pas pourquoi j'aurais suivi une préparation à un ministère que je n'exercerai jamais. J'ai, parallèlement à la formation de René, suivi un parcours de croyants et plusieurs cours au CTM, à mon rythme et en fonction de mes centres d'intérêt.

Je me suis par contre beaucoup impliquée dans le groupe d'accompagnement qui, effectivement, avait aussi une fonction d'accompagnement de notre couple dans cette aventure.

Ce temps de formation fut pour nous une période forte d'échange, de confrontation entre nous. Plus nous avançons, plus je réalisais que ce ministère correspondait à la vocation de René.

Pour moi, la célébration d'ordination a eu une grande importance : j'ai pu m'exprimer publiquement et demander à l'évêque qu'il accepte de poser à ses collègues la question de l'ordination des femmes au ministère diaconal. Le geste qui m'a le plus marquée, et que j'ai eu le plus de mal à accepter, a été l'imposition des mains. Par ce geste, un homme prenait possession de « mon » homme. *Il mettait la main sur lui ; à partir de ce moment-là, il était effectivement aussi marié avec l'Église.* Cette emprise de l'Église sur mon mari et le père de mes enfants, je la ressens très fort aussi lors des temps de la vie religieuse de nos enfants. Lors de ces célébrations, j'insiste pour que René ne célèbre pas mais qu'il soit le père de ses enfants. Lorsqu'ils étaient plus petits et qu'ils voyaient René préparer son aube, ils lui disaient : « *Ah ! aujourd'hui tu fais Jésus !* »

Comme la majorité d'entre nous l'exprime, l'ordination (même si elle correspond à un moment important) ne change pas grand chose dans notre quotidien. Souvent l'homme ordonné ne

fait que continuer les engagements ecclésiaux et civils qu'il avait déjà. On a parfois à protéger un peu nos week-ends lorsque les demandes de sacrements se multiplient.

Quand je prends un peu de recul par rapport à nos vingt ans de vie commune et à mes

dix ans de vie avec un homme devenu diacre, je ne dirai pas, comme on le dit souvent, que cette ordination a été ou est une chance. Elle appartient d'abord à René. Nous (moi et les enfants) la vivons avec lui comme nous vivons avec lui les conséquences de son métier ou de ses loisirs. •

---

## Vous avez dit "Femme de diacre" ?



**par Geneviève DUBOIS**

**Geneviève et Max (3 filles, 7 petits-enfants) sont membres de la Communauté Mission de France en équipe à Évreux. Geneviève est retraitée de l'enseignement, Max diacre du diocèse d'Évreux depuis 1995.**

**E**NGAGÉS sur les mêmes chantiers que Max, son ordination nous a obligé à réfléchir notre place respective dans ce contexte nouveau. Souvent, nos amis pensent que notre couple aurait pu être ordonné, si l'Église était plus inventive... Ce n'est pas notre point de vue. Max a été appelé dans un état de vie particulier :

marié, père de famille. Il est important que le mariage, premier sacrement, soit signifié. Et cela est important pour les gens que nous rencontrons. Bon nombre d'entre eux nous interpellent sur nos choix de vie, sur les problèmes de société (divorces, familles recomposées, chômage...) auxquels nous n'échappons pas. Ils sentent bien que l'ordi-

nation ne chasse pas les problèmes, comme d'un coup de baguette magique, mais plonge l'Église, par l'expérience du diacre marié, dans les joies et les difficultés des familles et la rend ainsi plus proche d'eux.

La présence de Max à l'autel m'a fait réaliser le changement. Ce n'est pas toujours facile à vivre ; les remarques vont bon train. Il y a ceux qui considèrent que le diacre doit être à l'autel... que je l'en empêche ; ceux qui saisissent bien le sens de sa présence en l'un ou l'autre lieu, selon les moments ; ceux qui parlent de "sacrifice"... Le dialogue est souvent difficile... Étrange, ce décalage entre les gens du dedans et les autres !

J'ai cru que l'ordination de Max ne changerait rien à ma manière d'être... Un appel téléphonique a tout remis en cause. Une femme souhaitait parler au "diacre". Il était absent. Pendant une heure, elle m'a confié ses difficultés, sa solitude... À la fin, je demande si elle souhaite que Max la rappelle ; elle me dit : "Non, ce n'est pas la peine. Vous m'avez fait du bien..." Et elle raccroche. Ce fut un déclic pour moi. Certes, Max était ordonné, mais j'étais son épouse. Pour les autres,

son diaconat avait de l'impact sur moi. Ces mots "femme de diacre", même s'ils me faisaient réagir, avaient du sens pour ceux qui l'utilisaient. Mes propos avaient un poids "autre" qu'il me fallait accepter. Je devais trouver la juste place entre "rester moi-même" et la perception de l'entourage.

Et puis il y a l'Église... Elle ordonne des hommes mariés, mais elle a encore bien du mal à le prendre en compte. Elle parle de la richesse de cette particularité, mais ne se donne pas les moyens de l'exploiter. Notre présence d'épouse est souhaitée, mais les gestes posés le contredisent souvent... Nous sommes dans un "entre deux". Il nous faut sans cesse nous positionner. Certes, il y a ce qui concerne le diacre seul ; mais l'équilibre de notre couple, ce que l'Église "dit" au monde par les gestes qu'elle pose, cela n'est pas moins important. Alors, je force parfois les portes ; j'ose poser les questions qui gênent... Je ne revendique rien pour moi-même, mais c'est la question de la place des femmes qui est derrière ces difficultés.

Et si nous, femmes d'un homme devenu diacre, nous avons un rôle à jouer, justement par cette place privilégiée, pour faire évoluer la situation ? •

# Week-end des diacres

de la Communauté Mission de France



**par Isabelle CHAZOT**

**Membre de la Communauté Mission de France, Isabelle a trois enfants avec Régis, diacre depuis 2002. Ils sont dans l'Équipe de Mission Lyon nord-est. Isabelle est médecin généraliste dans un cabinet de médecine de ville et travaille également dans un service d'urgence. Elle contribue, par ailleurs, à la mise en place d'un réseau de soins palliatifs à domicile.**

**L**ES diacres étaient invités à se retrouver ce week-end : temps de fraternité et d'échanges autour de leur ministère.

Leurs épouses, femmes dont le mari a été ordonné, étaient invitées à participer et à tenir un « *temps de parole libre* »... Ce temps a été honoré...

Il m'a été demandé de rapporter à la Communauté Mission de France ce qui a été dit et qui peut intéresser. Mon propos risque d'être un peu provocateur.

À vous d'en juger...

Voici quelques éléments de leur réflexion qui mériteront, je pense, d'être repris et élargis à l'ensemble de la communauté.

## Extraits

*« L'Église, par démagogie, invite les femmes de diacres mais au fond, nous ne sommes que le beau cadre d'un tableau. »*

*« J'ai été sollicitée pour faire un témoignage dans une assemblée de ministres où j'étais la seule femme, on m'a invitée parce que je suis femme de*

*diacre... cela m'a beaucoup interrogée. »*

*« On nous demande parfois de tenir une place parce que nous donnons une image importante pour les autres ? ... »*

*Dans mon diocèse, sur les courriers reçus, le prénom des femmes des diacres a été pendant des années noté entre parenthèses... Parenthèse de leur mari ? STOP ! »*

*« On nous rappelle que le premier lieu d'envoi en mission est la famille, donc le couple puisque ces hommes ont été ordonnés alors qu'ils étaient mariés... donc, il faut bien inviter les femmes ! »*

*« Depuis que mon mari est diacre, je suis très attentive à la place du diacre dans la liturgie. Et je souffre du peu de place qui lui est laissée. »*

## Réflexion

### Diaconat et conjugalité ?

L'Église n'a choisi d'ordonner que des hommes. L'ordination de nos maris intervient à un moment donné : elle s'inscrit dans leur histoire, dans notre histoire de couple. Et c'est sûr, elle modifie le cours de cette histoire. Notre vie de femme est marquée de ce que vit notre mari désormais comme ministre ordonné ; mais notre

identité, notre mission et notre témoignage restent singuliers et propres. Notre vie de femme est imprégnée de ce ministère, de cette mission confiée, mais au même titre que la femme et l'homme, vivant en couple, s'interpellent l'un l'autre ; leurs choix, leurs témoignages sont « imprégnés » de ce qui se vit dans leur Amour conjugal. L'épouse n'est pas relative à son mari diacre. Dans leur histoire amoureuse, c'est l'amour partagé au quotidien qui permet à chacun d'advenir à sa vocation personnelle, qui permet à chacun d'avancer dans sa responsabilité missionnaire individuelle.

Il existe manifestement un flou et une ambiguïté autour de l'expression « femme de diacre ». Cette ambiguïté pèse sur des sessions de ministres incardinés. Faut-il que les femmes participent ? N'est-il pas plus clair que les épouses n'y participent pas ?

### Église et Femme ?

Aujourd'hui, être femme dans l'Église, donc laïque, n'est-ce pas un handicap ?

Je vois déjà les sourires au coin des lèvres de mes frères ministres.

Pourtant, ces propos ne se veulent pas révolutionnaires, mais osent poser de nouveau la question de la femme dans l'Église.

Bien sûr, on nous confie des tâches et des responsabilités dans les diocèses ; on nous emploie même comme permanentes ; mais au bout du compte, comment les décisions, les orientations fondamentales sont-elles prises ? Est-ce que l'expression de la foi au féminin est manifestée dans ces décisions et orientations qui sont prises par des hommes ?

Nous ne pouvons à la fois tenir le discours, l'avoir noté dans notre *manifeste* : désirer vivre bien *plantés au cœur de ce monde*, et ne pas « travailler » cette question. Aujourd'hui, les femmes prennent des responsabilités au travail, dans la société, en politique, dans les associations... Elles y vivent avec leurs spécificités féminines.

Comment nous donnons-nous les moyens à la Communauté Mission de France de débattre ? Nous bénéficions d'une histoire, d'une pratique

qui peuvent nous aider à avancer : l'héritage des générations précédentes et des différents modes de collaboration missionnaire (équipe d'Ivry, équipes associées, Galilée et autres) hier et aujourd'hui au sein des équipes, constituent le terreau de cette réflexion à mener.

Pour faciliter la réflexion, on peut distinguer trois questions :

- Est-ce que l'expression de la foi au féminin est manifestée dans les décisions et les orientations de nos Églises ?
- Théologiquement, est-ce impensable d'interpeller des femmes en vue de l'ordination au diaconat ?
- Comment clarifier nos fonctionnements pour faciliter l'intégration de chacun quand le mari est devenu diacre ? •

# Rentrée 2006-2007 de l'École pour la Mission

La Communauté  
Mission de France  
propose des formations  
à la mission adaptées  
aux jeunes, aux adultes,  
aux prêtres et aux diacres.

Ouverte en 1999 par la Mission de France, l'École pour la Mission propose des parcours et des sessions pour permettre à des chrétiens de penser leur foi dans la rencontre et le dialogue avec tous. Ces formations sont animées par des prêtres et des laïcs de la Communauté Mission de France, avec la participation d'autres intervenants et témoins.

## Deux parcours sont proposés :

1

Pour des jeunes adultes **de 20 à 30 ans** qui cherchent à donner du sens à leur vie, qui souhaitent approfondir leur foi en la confrontant avec d'autres : le **Parcours de croyants** propose de trouver dans la Bible des itinéraires de croyants pouvant éclairer le leur.  
Lieu : **Ile-de-France, Rhône-Alpes, Lorraine, Bretagne.**  
Rythme : 5 week-ends dans l'année.

2

Pour des adultes **de 20 à 45 ans**, laïcs, prêtres ou diacres, qui vivent la foi chrétienne confrontée aux questions d'une société en mutation, le **Parcours fondamental** ouvre un itinéraire de réflexion, propose des outils théologiques et une démarche spirituelle.  
Lieu : **au Perreux-sur-Marne (94).**  
Rythme : 6 week-ends et 2 sessions par an.

Pour tout renseignement  
contacter

le P. Christophe Roucou,  
directeur de l'École  
pour la Mission,  
ecole@mission-de-france.com  
ou 01 43 24 79 57

## Deux sessions sont ouvertes aux prêtres et aux diacres permanents, à Pontigny (près d'Auxerre - Yonne) :

1

**Du 14 au 18 janvier 2007 :**  
"Vivre la Mission aujourd'hui". Quatre jours d'échanges fraternels, de prière et d'apports théologiques.

2

**Du 17 au 20 mai 2007 :** "Premiers pas dans le Ministère". Un temps de partage et de réflexion ouvert à ceux qui vivent leurs trois premières années de Ministère.

# Diacres d'une Église prophétique



**Prélat de la  
Communauté  
Mission de France  
et archevêque de  
Sens-Auxerre**

**par Mgr Yves PATENÔTRE**

COMME j'ai participé à deux rencontres des diacres permanents de la Communauté Mission de France, il m'a été demandé de répondre à trois questions, m'invitant ainsi à faire part non seulement de mes impressions à chaud, mais aussi de mes convictions. Ce que je fais bien volontiers. Voilà donc quelle était la demande :

- « Après deux week-ends avec les diacres de la Communauté Mission de France,
- Qu'est-ce qui vous a frappé ?
  - Qu'avez-vous envie de soutenir ?
  - À quel ministère de diacre souhaitez-vous appeler ? »

## Ce qui m'a frappé

1. **L'intérêt** que ces diacres ont à reprendre ensemble ce qu'ils vivent. Avec beaucoup de confiance et de spontanéité.

Des hommes vrais qui ne craignent pas d'exprimer devant tous ce qui leur tient à cœur. Sans langue de bois. S'accueillant l'un l'autre dans leur différence. Ne cherchant pas à dire ce qu'il convient de dire. Mais exprimant la vérité de leur vie de diacres. Ne masquant pas les difficultés qu'ils ont pour la vivre.

2. La qualité de leur **enracinement** familial, professionnel ou associatif. Vraiment des hommes de plein vent. Membres de la communauté ecclésiale, leur préoccupation est d'être bien présents au cœur de ce qu'ils vivent chaque jour, en cohérence avec leur lettre de mission. Entrepreneurs, marins, infirmiers, etc... leur lieu de foi est leur espace de vie. Ils ne sentent pas la naphthaline ! « *Ma place de diacre est d'abord au milieu de mes collègues de travail. Ils m'attendent au tournant !* »

3. La vérité de leur vie de **prière**. Très diverse selon les uns et les autres. La prière des heures ne leur est pas évidente, mais ils

savent qu'ils portent la responsabilité de la prière de l'Église. Seuls ou en couple. Certains reconnaissent qu'ils ne vivent pas toujours la forme proposée par la *Liturgie des heures*, mais ils en gardent bien l'esprit.

4. Leur désir d'écouter la **Parole de Dieu**. Elle est vraiment au cœur de leur ministère de diacre. « *Je fréquente l'Évangile... La Parole me nourrit... Je prends chaque jour ma dose.* » « *Je lis la Parole avec mon agenda pour me laisser bousculer... Je prends l'Écriture pour elle-même et pour moi.* »

5. Leur joie de découvrir l'Évangile dans la **rencontre** des autres. « *Parfois la rencontre de l'autre me remplit plus vite que la lecture de la Parole.* » Elle n'est pas seulement dans les livres. Ils découvrent la force de la Parole chez ceux qui ne parlent pas (*in-fans*). La Parole est vraiment Verbe fait chair.

6. Ils aiment chercher la justesse de leur **place dans la liturgie**. « *Quelle est la juste place du diacre dans la "chorégraphie" de la messe ?* » Elle est faite de silence et de proximité. Bien membres de l'assemblée, et en responsabilité avec elle et devant elle, ils ne la président pas. Ils la servent.

Accompagnant bien des brisures et des blessures du cœur de ceux qu'ils côtoient chaque jour, ils réalisent bien qu'à la messe, ce sont eux qui élèvent le sang du Christ.

7. Ils comprennent que leur **prédication** de diacres n'a pas à être celle des prêtres. Ils nourrissent autrement la communauté. Les uns écrivent leurs homélies. D'autres, tout en les préparant, préfèrent parler sans papier. « *Je prêche avec tout ce que je suis. Après l'homélie, je suis vidé.* » « *Si je sens que ça parle dans ma propre chair, je suis sûr que ça passe dans celle de ceux qui m'écoutent.* »

8. **Les épouses** étaient présentes. Elles ont participé à la rencontre avec autant d'authenticité, posant des questions, se demandant même comment elles pouvaient être concernées par ce partage et les questions que cela pouvait leur poser. « *Sommes-nous véritablement concernées ? Ce sont nos maris qui sont diacres, pas nous.* » Elles estiment qu'il faudra reconsidérer la place de la femme dans l'Église. Et plus particulièrement la femme dont le mari est devenu diacre. Elles n'ont rien à revendiquer, mais elles estiment que cela pourrait faire l'objet de débats, de réflexions dans

l'Église et au sein de la Communauté Mission de France. Au bout du compte, même si une femme de diacre intervient, cela donne davantage de poids, c'est le ministre qui prend la décision, et il serait intéressant de faire une recherche du côté du "pouvoir".

Même s'il y a autant de trajectoires personnelles qu'il y a de diacres et d'épouses de diacres, l'on pourrait rechercher davantage tout ce qu'il y a en jeu dans cette relation. En tout cas, ces épouses n'apprécient pas que l'on dise que la famille du diacre est son premier terrain missionnaire. Certaines ont bien conscience d'être engagées avec leur mari dans la mission. D'autres n'estiment pas être devenues l'objet de la sollicitude missionnaire de leur époux.

## Ce que j'ai envie de soutenir

D'abord l'importance du ministère des diacres dans l'Église et au sein de la Communauté Mission de France. C'est une chance et une grâce de pouvoir appeler des hommes dont la vie et la mission sont en proximité habituelle avec les lieux de difficulté et les lieux de croissance de notre vie sociale. Ils exercent le ministère du Christ, proche

des petits, des malades, des personnes qui vivent un handicap ou la précarité. Ils sont présents aux « lieux de fracture » de la société, pour reprendre l'expression de Mgr Claverie.

Les temps de crise sont par définition des temps de discernement. On peut les éviter, se boucher les oreilles, passer "au-dessous" et l'on devient à proprement parler des "hypo-crites". Ou bien on se les "colletine" en acte et en vérité. Sans en avoir le monopole, les diacres sont engagés en mission en ces lieux, pour faire advenir la croissance du Royaume de Dieu prêché au mont des Béatitudes. Leur espace habituel, indéfinissable, sans contours, est au milieu des foules affamées qui vont et viennent. Ils sont au service d'une annonce. Ils sont, par leur vie et leur ministère même, proposition de sens.

N'ayant par la responsabilité pastorale de l'unité de la communauté, ils peuvent davantage en être les éveilleurs, quelques fois les provocateurs. Il n'est pas étonnant qu'ils aient parfois des paroles quelque peu prophétiques. Elles naissent de leur contact familial avec cette Parole qui parle au cœur de la vie des plus petits : « *Les pauvres m'ont évangélisé.* » La chair de leurs paroles est souvent marquée de sueur et de sang.

Témoin de cette présence du sang du Christ dans la liturgie, éveillant la communauté de temps à autre, l'invitant à faire circuler la paix, leur ministère ne s'épuise pas dans les nuages d'encens. Je remarque d'ailleurs que ce ne sont pas eux qui sont les plus habiles à manier les encensoirs !

Membres de la communauté, ministres ordonnés, ils sont essentiels à l'originalité du ministère du Christ qui s'est voulu pasteur et serviteur. Le concile Vatican II, en réactivant la sacramentalité du diaconat, l'a situé comme une richesse particulière au cœur de l'Église sacrament. Prenant de plus en plus conscience de toutes les précarités qui surgissent de toutes parts sur notre planète, les diacres me semblent devoir être les premiers signes d'une volonté de l'Église de se rendre toujours plus présente sur les chemins de la solidarité et de la justice, pour proposer des initiatives de dialogue qui servent la paix.

### **À quel ministère de diacre souhaiterais-je appeler ?**

La Mission de France a été désirée pour aller « *de l'autre côté du mur* » qui séparait les communautés chrétiennes rassemblées en paroisse, d'un monde ouvrier ou rural déchristianisé.

Les réalités sociales de notre pays ont subi bien des déplacements. L'hexagone s'est ouvert à l'Europe. Il y a la présence effective de l'islam et d'autres courants religieux. Mais les espaces de "non-foi" se sont développés. Parmi les chrétiens, beaucoup d'hommes et de femmes vivent loin de la réalité ecclésiale. Leur foi en Dieu, confuse et imprécise, n'est pas relation vivante à la personne du Christ ressuscité. Ils ne se sentent pas forcément partie prenante de la vie de l'Église. La participation au denier de l'Église en est un bon indice.

Alors il me semble que, dans l'originalité de la mission qui a été confiée à la Communauté Mission de France, les diacres ont un rôle moteur, différent de celui des prêtres et des laïcs.

Ils ont à signifier la pointe prophétique de la mission, sans en avoir le monopole. J'entends par là qu'ils ont à réveiller les consciences qui oublieraient les défis de la précarité, de l'exclusion, des injustices de tous ordres, du non-respect de la dignité de tout homme et de toute femme, surtout de celles et ceux qui sont les plus broyés par la vie.

Alors j'espère pouvoir appeler des diacres dans toutes les conditions de vie des hommes

d'aujourd'hui, sans les confiner seulement dans un milieu, même s'ils seront normalement présents dans les milieux les plus défavorisés. Je n'attends pas d'eux qu'ils soient les "assistantes sociales" d'une société malade, quelles que soient la nécessité et la noblesse de cette tâche vécue souvent comme une vocation ; mais qu'ils puissent être acteurs dans la société, avec d'autres motivations que le profit à tout prix ou la réussite apparente et superficielle. Ce sont des hommes habités par un message qui trouve sa source dans le cœur du Christ. Ils n'ont pas simplement à veiller à panser les plaies de tous ordres – et celles du cœur sont immenses –, mais à éviter, en amont, que les structures sociales n'en produisent toujours davantage. Il est bien connu qu'il ne faut pas seulement traiter les conséquences, mais agir sur les causes.

C'est pour cela que l'on ne peut hésiter à appeler des hommes en responsabilité dans la vie économique, associative ou syndicale. Je suis plus indécis sur l'engagement politique. Dans l'état actuel du contexte français, je ne sais s'il peut préserver la vigueur de la spécificité du diaconat. Même si je reconnais évidemment toute l'importance du politique et combien il faut le réhabiliter

dans notre pays qui traverse sur ce point une immaturité grave et passive, je pense que les diacres ont des combats différents à mener, dans la liberté évangélique de leurs initiatives.

## Conclusion

Les diacres sont appelés par le Christ ressuscité. Il ne s'agit pas de promotion, mais de vocation. Réalité sacramentelle de l'Église, leur mission est pour le monde, et le monde des petits. « *Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils.* » C'est vraiment à la suite du Fils unique qu'ils sont envoyés dans la force de l'Esprit. Ils sont en première ligne pour être "serviteurs d'humanité", sachant que cette humanité blessée a été transfigurée dans le mystère du Verbe fait chair. C'est en lui qu'ils puisent la force de leurs enga-

gements, la source de leur vision des êtres et des choses, la joie de n'être que des serviteurs.

L'Église est essentiellement missionnaire. Elle est "ad gentes" ! Au cœur de la Communauté Mission de France avec les prêtres et les laïcs, les diacres vivent à leur place l'exigence de la mission « afin qu'aucun de ces petits ne se perde. » Pour les temps qui courent, il n'est pas surprenant que l'on ait besoin d'en appeler davantage.

C'est d'ailleurs la mission qui doit typer l'organisation de l'Église. Elle est faite pour le large. C'est en prenant la mer que les rôles se définiront. Ce n'est pas au mouillage que l'on trouvera des solutions.

Il y a de beaux jours pour la mission des diacres. Leur apparition nouvelle dans la vie ecclésiale reprécise la pointe missionnaire et prophétique de l'Église à la suite de l'unique Serviteur. •

Pratiques du diocèse de Créteil

# Pour constituer un groupe de diacres



**Yves Brisciano,  
53 ans, marié, trois  
enfants. Agent  
RATP. Diacre depuis  
1993. Délégué  
diocésain adjoint au  
diaconat de Créteil.**

**par Yves BRISCIANO**

**A**GENT RATP, je suis en cessation récente d'activité, Militant Syndical et engagé politique. Militant de l'ACO. Ma mission est d'abord dans tous ces lieux de vie, dans l'accompagnement de la JOC et le soutien local à la Mission Ouvrière. J'ai reçu plus récemment, la mission diocésaine pour le Diaconat. Membre du Comité National du Diaconat avec la responsabilité des relations internationales comme membre du Centre International du Diaconat.

C'est en 1988/89 que les trois premiers diacres du diocèse de Créteil ont été ordonnés par le Père Frètelière. Aujourd'hui, le Val-de-Marne

compte 31 diacres sur un total de 2000 en France. Parmi ces 31 diacres, deux sont incardinés à la Prélature de la Mission de France et deux ont été ordonnés dans un autre diocèse. Un tel développement du diaconat assure aujourd'hui une visibilité du ministère, mais cette visibilité est inégalement répartie. Sur les 19 secteurs pastoraux du diocèse de Créteil, 5 n'ont pas de diacre et 7 en ont un seul, tandis qu'un secteur en compte 6.

Depuis 1993, 25 diacres ont été ordonnés dans le diocèse, ce qui représente en moyenne 2 nouveaux diacres par an. Ce choix des pasteurs successifs, qui s'inscrit dans les orientations de la conférence des évêques de France, confirmées à Lourdes en novembre 1996, a fait naître une "communauté" nouvelle. Cette communauté des diacres, dans laquelle sont aussi présentes nos épouses, a très rapidement pris corps. Ainsi, dans notre Église, un ministère nouveau prend forme, s'organisant en fraternité, et des missions nouvelles sont confiées. Il s'ensuit que des relations nouvelles sont à créer entre prêtres et laïcs pour qu'ils apprennent à faire Église ensemble. Depuis 18 ans maintenant, cette vie fraternelle diaconale s'est organisée et structurée. Portée par l'évêque et aussi

quelques prêtres récemment encore, elle acquiert aujourd'hui une maturité.

Longtemps confiée à un prêtre, la responsabilité du diaconat est partagée maintenant avec un délégué adjoint, diacre. Ces deux responsables sont à la base d'une équipe qui comprend, en outre, un prêtre et une épouse de diacre, chargés de recherche et de discernement, un diacre délégué au comité régional du diaconat, un autre diacre chargé de promouvoir la formation permanente des diacres, et un diacre chargé de la communication, soit en tout 7 personnes dont 4 diacres.

## **Les diacres dans le Val-de-Marne ont mis en place un certain nombre de lieux où leur communion s'exprime :**

### **Conseil des diacres**

Les diacres reçoivent leur mission directement de leur évêque. Cela crée une relation nouvelle et particulière. Il existe dans la Constitution de l'Église un Conseil presbytéral faisant corps autour de l'évêque. Pour les diacres, un tel Conseil n'est pas prévu. Aujourd'hui, une recher-

che est en cours sur la sacramentalité du diaconat. Mais dans notre diocèse, notre évêque, le Père Daniel Labille, a souhaité avoir autour de lui un “Conseil des diacres”.

Quand ils étaient moins nombreux, les diacres de notre diocèse se réunissaient régulièrement, quelquefois avec la présence des épouses, autour de l'évêque, ce qui a contribué à renforcer notre fraternité diaconale.

Aujourd'hui, le nombre de diacres ne permet plus de telles réunions régulières. Un “Conseil des diacres”, composé de 12 membres (6 diacres choisis par leurs pairs, 2 diacres nommés par l'évêque, 2 épouses nommées par l'évêque après consultation des épouses, le délégué diocésain au diaconat et son adjoint diacre), a donc été mis en place depuis un an. Ce Conseil de l'évêque, sans avoir les mêmes attributions que le Conseil presbytéral, est un lieu important pour le diaconat dans notre diocèse. Il a pour mission de réfléchir sur la vie et les réalités des diacres, du diaconat et de la diaconie dans notre diocèse. Il est un lieu d'écoute des réalités de notre Église en Val-de-Marne et un lieu complémentaire qui peut permettre à notre évêque de mieux remplir sa mission épiscopale. La complémentarité prêtres – diacres autour de notre

évêque peut ainsi se concrétiser. Dans ce but, un groupe de travail, né des réflexions du Conseil presbytéral et du Conseil des diacres, s'emploie à développer, certes, le ministère diaconal, mais aussi à jeter les bases d'une mission que nous avons à vivre, “faire Église ensemble”.

### “Diacres 94”

Le Conseil des diacres a souhaité également mettre en place une meilleure communication. Communication d'abord entre diacres et épouses de diacres, mais aussi avec le presbytérat et les responsables de notre Église. Est donc né un bulletin trimestriel, « Diacres 94 », qui favorise le lien entre nous. Il exprime les expériences du ministère par des témoignages, il donne des informations internes et externes (au diocèse) sur les diacres et le diaconat, et il permet aux épouses d'exprimer ce qu'elles vivent ou ressentent.

### Journée fraternelle

Au-delà du travail du Conseil des diacres, d'autres lieux fraternels contribuent à la vitalité de notre communauté diaconale. Une fois par an, diacres et épouses se retrouvent une journée autour de notre évêque. Cette journée permet de prendre du temps pour réfléchir sur tel ou tel point du diaco-

nat, rendu nécessaire par la taille du groupe. C'est un moment de partage et de convivialité, mais aussi un temps de prière vécu ensemble.

### **Messe chrismale**

Ce lien avec notre évêque est signifié de manière visible à l'ensemble de la communauté chrétienne lors de la messe chrismale. En effet, ce jour-là, les diacres renouvellent ensemble leurs promesses diaconales. Même si cette pratique n'a pas cours dans tous les diocèses, elle est un signe de plénitude du ministère. Ce signe donne à voir, bien sûr, la présence des diacres comme "communauté" vivante, à côté du corps des prêtres, autour de l'évêque.

### **D'autres temps favorisent aussi la communion diaconale :**

#### **La récollection**

Une fois par an, pendant une fin de semaine, les diacres se retrouvent avec leurs épouses pour une récollection. Cette rencontre nous permet d'approfondir collectivement telle ou telle particularité de notre ministère. Cette année, nous avons réfléchi sur : "Diacre, serviteur de la Paix".

### **Les équipes de reprise du ministère**

Le diaconat est encore un ministère nouveau (dans sa forme actuelle) ; il est donc important que les diacres puissent partager entre eux et relire leur ministère et leurs pratiques. Les équipes de reprise du ministère aident à cette relecture. Pour le moment, elles sont au nombre de 5, toutes accompagnées jusqu'ici par un prêtre. Elles ont une certaine stabilité et se réunissent régulièrement (environ 6 fois par an). C'est un temps d'expression libre. Chaque équipe choisit sa forme de fonctionnement ; certaines font révision de vie, d'autres se réunissent autour d'un thème. Ces équipes se réunissent sans les épouses, mais une fois par an, un temps de convivialité est partagé plus largement. Le but de ces équipes est de permettre aux diacres de confronter en toute fraternité leurs expériences, leurs difficultés, leurs joies dans l'exercice ordinaire de leur ministère.

### **Équipes de diacres sur les secteurs pastoraux**

Suivant les réalités de chaque secteur pastoral et dans la mesure où le nombre de diacres le permet, il leur est demandé de se retrouver au plus près de leurs réalités de vie. Il est important, ponctuelle-

ment ou régulièrement, de réfléchir ou d'exprimer une présence d'Église, attentive à ceux qui ne sont pas habituellement rejoints. Il est de la mission des diacres de sensibiliser l'ensemble de la communauté chrétienne et de lui rappeler l'exigence du "service" à laquelle l'évangile nous appelle tous. Cet espace de vie est important pour que les diacres d'un même secteur puissent mieux vivre leur ministère en équipe pastorale locale. Vivre la fraternité diaconale sur un même lieu de vie a du sens pour tous.

### **Paroles de femmes**

Notre expérience diaconale, fruit de notre histoire, ne peut pas faire abstraction de la pré-

sence, pour beaucoup d'entre nous, de nos épouses. Il y a donc un autre lieu organisé, mais libre, qui a pris forme. Les épouses qui le souhaitent partagent régulièrement entre elles. Elles ont créé un lieu où elles expriment, aidées quelquefois par des intervenants extérieurs, comment elles vivent cette situation particulière d'épouse dont le mari est diacre.

Ce sont là les lieux qui peuvent donner du goût à notre ministère dans le diocèse et, en même temps, donner à vivre une réelle fraternité diaconale. •

# Mission du Comité National du Diaconat (CND)

(Texte revu et validé par la Commission épiscopale  
pour les ministères ordonnés et les laïcs en mission ecclésiale – 30 janvier 2006.)

## ■ Le CND n'a évidemment pas autorité sur les diacres. C'est une instance au service de la Conférence des Évêques de France, pour

- **contribuer à la "réception"** du diaconat permanent dans l'Église, c'est-à-dire lui permettre de trouver sa place juste et propre, en bonne articulation avec le presbytérat et les ministères ou services de laïcs ;
- **apporter aux responsables diocésains du diaconat une aide et des outils** leur permettant de mener à bien leur mission ;
- **observer la réalité** du diaconat permanent en France pour l'évaluer selon différents aspects (pastoral, statistique...) et en rendre compte à la Conférence des Évêques ;
- **travailler à la demande de la Commission** compétente.

## ■ À ces fins, le CND

- facilite la **confrontation** et la **réflexion sur les pratiques** des diocèses (en matière d'interpellation, discernement, formation...);
- suscite et fait connaître la **réflexion théologique** sur le diaconat permanent ;
- **rassemble, conserve et diffuse les acquis fondamentaux** (tant théologiques que pratiques) du diaconat permanent.

Comité National du Diaconat  
Secrétariat  
6 avenue Vavin  
75006 PARIS

T 01 40 51 01 73 – F 01 44 07 01 73  
secrétariat.cnd@wanadoo.fr

## ■ Ce qu'il met en œuvre notamment par

- des **outils d'information** (sur des supports divers) en direction tant des diacres que des personnes chargées du diaconat permanent ou d'autres publics concernés, et notamment un site **internet (www.diaconat.cef.fr)** et la revue ***Diaconat Aujourd'hui*** (6 numéros par an – Abonnements : 6 avenue Vavin, 75006 PARIS – 28,50 € par an) ;
- des outils de formation, notamment des **sessions** ;
- des **interventions** dans les provinces et les diocèses, à la demande des évêques ou des délégués au diaconat permanent ;
- des **contacts avec d'autres services** de la Conférence des Évêques.

# Diaconat et mission

## Considérations théologiques



**Prêtre du diocèse  
de Lyon, curé  
des paroisses de  
Sainte Foy-lès-Lyon,  
Christian Ponson  
est modérateur du  
Comité national du  
diaconat.**

---

**par Christian PONSON**

---

**P**RENONS la mission au sens le plus courant : faire connaître et aimer le Christ Jésus, le mieux possible et le plus largement possible. C'est le souhait du Maître lui-même, selon les récits évangéliques : « Allez dans le monde entier, de tous les peuples faites des disciples » (Mt 28 et Mc 16), « Soyez mes témoins jusqu'aux extrémités de la Terre » (Ac 1, 8).

Essayons de voir comment le diaconat participe à la mission de l'Église, et comment ce degré du ministère ordonné signifie quelque chose de cette mission.

## Des hommes d'âge mur

Il vaut la peine de considérer attentivement les termes qu'utilise le Concile Vatican II, au n° 29 de la Constitution sur l'Église : « ... Ce diaconat pourra être conféré à des hommes mûrs (*viris maturioris aetatis*), même mariés, ainsi qu'à des jeunes gens aptes à cet office (*iuvenibus idoneis*), mais pour lesquels la loi du célibat doit demeurer ferme ».

Les personnes à qui peut être conféré le diaconat sont donc des hommes d'âge mûr, ou des jeunes qui ont eu le temps d'acquérir une aptitude à cet office : convenons pour la suite de les considérer les uns et les autres (en n'oubliant pas que plus de 90 % d'entre eux en France sont mariés) comme des hommes d'âge mûr. Et percevons tout de suite la différence avec les prêtres et les séminaristes : elle n'est pas que psychologique et sociologique. Je voudrais qu'elle puisse être reconnue comme une considération théologique.

En souhaitant que le diaconat soit conféré à des hommes d'âge mûr, le Concile s'assure évidemment de la qualité des personnes (bien sûr, il ne souhaite pas discréditer les vocations des jeunes vers la prêtrise), et il pense également à la mission

de l'Église, qui bénéficiera de leur maturité acquise au contact du monde.

Au moment du Concile Vatican II, en effet, les hommes qui sont ordonnés prêtres sont de jeunes adultes qui sortent tout juste d'un long temps de formation, depuis leur enfance ; la grande majorité a vécu sa formation dans les séminaires où ils ont passé leur adolescence et leur jeunesse. Le décret sur la formation des prêtres considère que les vocations sont à cultiver auprès des enfants (de la part des familles et des paroisses) et présente ensuite les personnes en formation comme des élèves (*alumni* ou *juvenes*) même quand ils sont au grand séminaire (par ex. n° 2, 3, 4).

Les hommes d'âge mûr auquel se réfère le texte conciliaire sont de ceux qui, comme l'écrit la Constitution pastorale sur l'Église dans le monde de ce temps, « contribuent au développement de la communauté humaine au plan familial, culturel, économique, social et politique et apportent par le fait même... une aide non négligeable à la communauté ecclésiale... » (n° 44 significativement intitulé « aide que l'Église reçoit du monde aujourd'hui »).

On sait l'insistance que le Concile a mise sur l'ouverture au monde et le dialogue avec lui, souligné par l'encyclique de Paul VI *Ecclesiam suam*. Le

paragraphe 3 du décret sur le ministère et la vie des prêtres insiste sur la proximité dans la différence que doivent vivre les prêtres avec les gens auprès de qui ils sont envoyés. N'oublions pas cependant que le passage qui suit décrit la situation souhaitée par les évêques, mais pour des hommes qui depuis leur enfance sont dans des séminaires : « les prêtres vivent avec les autres hommes comme des frères. C'est ce qu'a fait le Seigneur Jésus... Par leur vocation et leur ordination, les prêtres sont, d'une certaine manière, mis à part au sein du peuple de Dieu ; mais ce n'est pas pour être séparés de ce peuple, ni d'aucun homme quel qu'il soit... Ils ne pourraient être ministres du Christ s'ils n'étaient témoins et dispensateurs d'une vie autre que la vie terrestre, mais ne seraient pas non plus capables de *servir les hommes* s'ils restaient étrangers à leur existence et à leurs conditions de vie » (c'est nous qui soulignons, mais une note ici-même cite longuement l'encyclique *Ecclesiam suam*).

À l'époque du Concile, où la redécouverte des Pères de l'Église aide au renouveau de la théologie, saint Irénée est souvent cité qui présente l'Ancien Testament comme une longue « accoutumance » de Dieu avec son peuple : ce long compagnonnage de Dieu avec l'humanité est non

seulement une préparation, mais comme une première réalisation de l'Incarnation de la Parole de Dieu parmi les hommes.

Il est possible que dans la précipitation et l'appel à l'émotion qui caractérisent l'agir de certains leaders de la nouvelle évangélisation, ait été perdue de vue cette première étape de celle-ci qui est le partage de l'humanité. Pas de mission s'il n'y a pas de maturation dans la nature et la culture des hommes. Pas d'évangélisation si la Parole est semée sur une terre dont on ignore tout, et que parfois l'on dénie. Quand il aborde l'œuvre missionnaire, le Concile présente d'abord le témoignage chrétien : « se joindre aux hommes par l'estime et la charité » (décret, n° 11 et 12).

Le choix d'hommes d'âge mur est à lui seul significatif de la mission du diaconat, et de la mission de l'Église.

### **La mission de l'Église comporte le service des hommes**

Le ministère diaconal est habituellement situé à la convergence de trois dimensions de la mission de l'Église : la charité, la liturgie et la Parole. Impossible de développer ici l'importance de chacune d'elles.

Après avoir souligné cette triple diaconie, le texte de la Commission théologique internationale concernant le diaconat (2002) constate que, même si « les tâches caritatives ne peuvent pas être considérées comme spécifiques du diaconat », néanmoins « on leur attribue une certaine prééminence dans les documents et dans de nombreuses élaborations théologiques » (*Documentation catholique*, n° 2284, p. 105).

Par ailleurs, un théologien comme Jean-François Chiron estime que, en général, le ministère diaconal n'est « pas qualifié comme un ministère de présidence » de la communauté, ministère habituellement dévolu aux évêques et aux prêtres (intervention de J.-F. Chiron à paraître dans le volume du Colloque de Lyon en 2004).

Lorsque le Concile Vatican II « veut exposer comment il envisage la présence et l'action de l'Église dans le monde d'aujourd'hui », la Constitution pastorale présente « le service de l'homme » (n° 3) comme un dialogue de l'Église avec l'ensemble de la famille humaine, une reconnaissance de la noble vocation humaine ; et l'Église veut réaliser cela sans « aucune ambition terrestre ... mais comme le Christ, venu pour servir » (n° 3, § 2). Dans l'histoire de l'Église, le clergé, chargé de la

présidence de la communauté humaine, a été tenté par l'ambition terrestre, utilisant son pouvoir de direction d'une assemblée religieuse au profit d'un pouvoir sur la vie de la cité ; la « présence dans le monde » du diacre se réalise sans charge de présidence d'une communauté religieuse, et donc sans ambition terrestre de cette communauté en tant qu'assemblée religieuse.

La charité vaut par elle-même : « au nom du Christ, son fondateur, qui agit au cœur de l'histoire, l'Église est poussée à agir en sorte que la création avance dans un sens fraternel » (Albert Rouet, *Vers une théologie du diaconat*, *Études*, juin 2004, p. 795). Le diaconat représente et signifie cet aspect de la mission de l'Église qu'est le service des hommes. Comme le souligne aussi Maurice Pivot, « la promotion humaine fait partie de la mission » (*Un nouveau souffle pour la mission*, Atelier, p. 26) ; il cite le texte fort du Synode de 1971 : « L'activité en faveur de la justice et la participation à la transformation du monde nous apparaissent pleinement comme une dimension constitutive de la prédication de l'Évangile ou, en d'autres mots, de la mission de l'Église pour la rédemption du genre humain et sa libération de toute situation oppressive ».

En 1996, les évêques de France rassemblés à Lourdes suivent cette orientation en souhaitant « être particulièrement attentifs à discerner parmi les candidats (au diaconat) des hommes vivant déjà en solidarité avec les délaissés, les exclus, les plus jeunes » (*Documentation catholique*, n° 2149, p. 1012). En cela ils prolongeaient d'ailleurs la « préférence » exprimée dès 1970 « pour des diacres qui, quotidiennement au contact des hommes, grâce à leur situation familiale et professionnelle, puissent en pleine vie témoigner du service que le peuple de Dieu doit rendre aux hommes à l'exemple du Christ » (*ibidem*, n° 1560, p. 318-319).

On n'oubliera certes pas que le rôle de tous les baptisés est de vivre leur foi dans le service des hommes, selon tout l'arc-en-ciel de la vie humaine et chrétienne des croyants (cf. par exemple le n° 93 § 1 de la Constitution pastorale sur l'Église). La dimension diaconale de toute l'Église dans cette tâche est symbolisée fortement par le ministère des diacres.

On est quelquefois tenté d'associer ou de rapprocher cette mission diaconale avec une orientation catéchuménale. C'est naturel et compréhensible ; est-ce toujours légitime ? Ne serait-il pas dommage d'utiliser ce service des hommes

dans une intention systématique d'annonce de la foi ? Le service des hommes doit se préserver d'une ambition terrestre, nous l'avons vu ; doit-il aussi se séparer nettement d'une ambition sacramentelle ? C'est en tout cas ce que vivent certaines Églises, mais c'est en général dans des pays où la liberté religieuse n'est pas vraiment assurée.

### **L'Alliance de Dieu est active dans le service des hommes**

Il est tentant, mais simplificateur, de répartir les rôles : au prêtre la présidence de la communauté rassemblée, au diacre le service des hommes pour une première annonce de la foi. À l'un l'eucharistie, à l'autre le baptême. Suggestive, cette partition serait nocive pour les ministères et pour la compréhension de la mission de l'Église. Les prêtres sont aussi des ministres du seuil, et les diacres ont une fonction dans l'assemblée des croyants.

Il est peut-être moins aisé mais plus significatif de chercher comment, par exemple dans la célébration eucharistique de l'Alliance de Dieu avec les hommes, les ministères presbytéral et diaconal se complètent au service d'une même

mission. Un chemin est sans doute ouvert par le récit du lavement des pieds – attitude diaconale – que l'évangéliste Jean place au moment même où les synoptiques présentent le récit de la Cène – reconnu comme fondateur d'une activité presbytérale. Ces deux événements n'en font qu'un ; cela souligne que l'Alliance de Dieu avec les hommes ne peut pas être accueillie en vérité si la Loi de l'Alliance n'est pas accueillie elle aussi avec respect. C'est ce que retient l'épiscopat français dans sa Lettre aux catholiques, où, après avoir présenté la mission de l'Église dans la liturgie, il ouvre ainsi la mission dans la diaconie : « Il est exclu de célébrer en vérité le mystère de la foi, en s'en tenant à l'action culturelle. Car le Dieu sauveur qui vient à nous en Jésus-Christ s'est lui-même identifié aux pauvres et aux petits...Le ministère des diacres nous rappelle tout particulièrement ce lien fondamental entre service de Dieu et service des hommes » (*Documentation catholique*, n° 2149, p. 1040).

Il convient donc de rechercher la complémentarité entre les deux ministères. « Pas de prêtre sans diacre, pas de diacre sans prêtre » écrit même Mgr Gilson dans le périodique diocésain

du diocèse de Sens-Auxerre (6 juillet 2003). La présence du diacre à la messe de l'assemblée chrétienne n'est pas nécessaire parce que la paroisse serait un des lieux incontournables de l'équilibre ministériel du diacre ; la présence régulière du diacre à l'eucharistie de l'assemblée chrétienne est indispensable pour que tous reconnaissent la signification centrale de son ministère dans la mission de l'Église, à savoir que c'est le Christ qui agit dans son Église (et au-delà) par son Esprit, dans le service des hommes, comme dans l'annonce de la Parole et dans la sainteté en progression chez les baptisés. « Alors que le prêtre est plus tourné vers la vie ecclésiale, la communion des communautés et l'envoi pour la mission apostolique, le diacre signifie la présence anticipée du Royaume dans l'existence des hommes » (Mgr Rouet, *Études*, juin 2004, p. 799).

On n'oubliera certes pas que l'Alliance nouvelle, proclamée en mémoire du Seigneur par ceux qui ont reçu ce ministère (1 Cor 11, 25), assume l'offrande sacerdotale présentée devant Dieu par chaque baptisé lorsqu' « il s'offre lui-même en sacrifice agréable à Dieu, en discernant quelle est la volonté de Dieu » (Rom 12, 1-2). •

# Saint Jean Chrysostome parle du diaconat...

**J**EAN CHRYSOSTOME est né à Antioche à une date inconnue entre 344 et 354. De famille chrétienne, il est baptisé à l'âge de 18 ans. Il commence alors à suivre des cours d'exégèse auprès de Diodore de Tarse. Après avoir terminé ses études, il reçoit les ordres mineurs, puis s'installe en ermite aux portes d'Antioche et se consacre à la théologie. Ordonné diacre en 380 puis prêtre, il est choisi comme archevêque de Constantinople en 397. Suivent dix années de tension entre le peuple qui écoute avec passion ses prédications, les Grands de l'Empire qui tour à tour le soutiennent ou l'exilent et Théophile, patriarche d'Alexandrie, aussi intransigeant que lui. En 407, il est envoyé à Pithyos, sur la mer Noire, aux confins de l'Empire. Affaibli par la maladie, Jean meurt au cours du voyage près de Comana, dans le Pont-Euxin. Selon la tradition, ses derniers mots sont « gloire à Dieu en toutes choses ».

**Présenté  
par  
Jean-Marie Ploux**

## **Homélie XI sur la Première à Timothée 3, 8-9**

« Les diacres pareillement doivent être dignes, n'avoir qu'une parole, ne pas s'adonner au vin ni rechercher des gains honteux. Qu'ils gardent le mystère de la foi dans une conscience pure. Qu'eux aussi soient d'abord mis à l'épreuve ; ensuite, si on n'a rien à leur reprocher, ils exerceront le ministère du diaconat. »

L'apôtre, après avoir traité des évêques et les avoir caractérisés, et énoncé les qualités qu'ils doivent avoir et ce dont ils doivent être exempts, passe sous silence l'ordre des prêtres et arrive immédiatement aux diacres. Pourquoi cela ? C'est qu'entre les évêques et les prêtres la différence n'est pas grande. C'est que les prêtres ont été institués pour enseigner et pour avoir autorité dans l'Église ; ce qu'il a dit des évêques s'applique aussi aux prêtres. Ce n'est que par l'ordination que les premiers sont montés plus haut ; c'est par là seulement qu'on leur voit un avantage sur les prêtres. — « De même des diacres », il leur demande les mêmes vertus. Et comment les mêmes ? D'être irréprochables, prudents, hospitaliers, doux, pacifiques, désintéressés. « Pudiques, sincères », c'est-à-dire, sans vice caché, sans artifices ; car rien ne produit la bassesse de l'âme autant que l'artifice, et rien n'est fâcheux dans l'Église comme un vice caché. — « Qui ne soient adonnés ni au vin à ni à des profits honteux, et gardent le mystère de la foi dans une conscience pure ». Vous le voyez, il a exprimé ce que c'est qu'être irréprochable. Voyez

aussi comment il introduit ici l'idée : « Qu'il ne soit pas néophyte ». Car il ajoute : « Et qu'ils soient d'abord éprouvés » ; en sorte que, ce qu'il a exprimé en parlant de l'évêque, il le répète par cette phrase conjonctive, qui ne laisse pas d'idée intermédiaire. Il fait donc entendre là aussi « Qu'il ne soit pas néophyte ». Ne serait-il pas étrange en effet que, dans une maison, l'on ne confie pas le service intérieur à un esclave nouvellement acheté, avant qu'il ait donné, par une expérience répétée, des preuves de son intelligence, et que, dans l'Église de Dieu, celui qui arrive du dehors fût immédiatement admis dans les premiers rangs ?

« Que de même les femmes » (Tm 3, 11), il parle des diaconesses, (cf. Rm 16, 1) « soient pudiques, innocentes de calomnie, sobres, fidèles en toutes choses ». Quelques-uns pensent que l'apôtre parle des femmes en général, mais il n'en est point ainsi ; comment, en effet, eût-il inséré dans ce qu'il dit ici des préceptes concernant les femmes ? Il parle de celles qui possèdent la dignité de diaconesses. « Que les diacres ne soient maris que d'une seule femme (Tm 3, 12) ». Vous le voyez, il demande d'eux aussi cette vertu. Car, s'ils ne sont pas égaux en dignité à l'évêque, ils doivent, comme lui, être irréprochables et purs. « Qu'ils gouvernent bien leurs enfants et leurs maisons. Car les diacres qui auront bien rempli leur charge, obtiendront un rang honorable et une grande confiance dans la foi en Jésus-Christ (12, 13) ». Partout il parle du gouvernement des enfants, afin d'éviter au peuple le scandale qui résulterait de cet objet. « Car », dit-il, « les diacres qui auront bien rempli leur charge, obtiendront un rang honorable », c'est-à-dire un rang plus élevé,

« et une grande confiance dans la foi ». Ceux qui se seront montrés vigilants dans une charge inférieure arriveront promptement aux plus hautes, dit-il.

« Je vous écris ces choses, quoique j'espère me rendre promptement auprès de vous ; afin que, si je tarde, vous sachiez comment il faut vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité (Tm 3, 14-15) ». Craignant que son disciple ne se décourage à la pensée de régler lui-même tout cela, il ajoute que, s'il écrit, ce n'est pas qu'il n'ait point l'intention de venir, et qu'il viendra, mais pour que, s'il tarde, Timothée ne se chagrine pas. Il lui adresse donc cette épître pour le sauver du découragement, il l'envoie aussi pour en réveiller d'autres et les rendre plus zélés ; car l'annonce de son arrivée avait un grand pouvoir. Et ne vous étonnez pas si, prévoyant l'avenir par inspiration, il s'en montre ignorant par ces paroles : « J'espère venir, mais si je tarde », paroles qui conviennent à celui qui ignore. Car, puisqu'il était conduit par l'inspiration et n'agissait point par son sentiment propre, il devait ignorer cela. « Afin que vous sachiez », dit-il, « comment il faut vous conduire dans la maison de Dieu, qui est l'Église du Dieu vivant, la colonne et le fondement de la vérité » ; ce n'est plus là le temple juif. Ces paroles comprennent la foi et la prédication ; car la vérité est la colonne et le fondement de l'Église.

« Et sans contredit », ajoute-t-il, « c'est quelque chose de grand que ce mystère d'amour. Dieu a été manifesté dans la chair, justifié dans l'Esprit (Tm 3, 16) ». C'est là l'économie de notre salut, c'est-à-dire,

l'incarnation. Ne me parlez pas des clochettes (Exod. XXVIII), du Saint des saints, ni du grand prêtre : la colonne du monde, c'est l'Église. Méditez ce mystère et vous tremblerez. C'est un mystère, un mystère de piété, sans contredit, et non comme un problème à résoudre, car il n'y a point là de doute. Il n'a, en traitant du sacerdoce, donné aucune de ces règles qu'on voit dans le Lévitique, mais il élève la pensée vers un autre sujet, savoir que l'Auteur du monde a été manifesté dans la chair. « Il a été vu dans la chair », dit-il, « et justifié dans l'Esprit ». L'apôtre veut ici ou rappeler cette parole : « Et la sagesse a été justifiée par ses enfants » (Matth. XI, 19), ou exprimer que le Christ n'a point commis de fraude, ce que le Prophète exprime en disant : « Qui n'a point commis de péché ; et la fraude ne s'est point trouvée dans sa bouche ». (Is. LIII, 9.) « Il a été vu par les anges ». Ainsi les anges n'ont vu qu'avec nous le Fils de Dieu : ils ne le voyaient pas auparavant. Vraiment, c'est là un grand mystère. « Il a été annoncé aux nations , il a été cru dans le monde ». Partout sur la terre on a entendu et cru cet enseignement ; ne pensez pas que ce ne soient là que de vaines paroles. « Il a été élevé dans la gloire celui que vous voyez élevé au ciel ». (Act. I, 11.) « Les anges s'approchèrent et ils le servaient ». (Matth. IV, 11.) « Dans toute la terre le bruit s'en est fait entendre ». (Ps. XVIII, 5.) « Il a été élevé dans la gloire », sur les nuées.

Considérez, je vous prie, la sagesse du bienheureux apôtre. Lorsqu'il a voulu avertir ceux qui sont jugés dignes du diaconat de ne pas se gorger de boisson, il ne leur a pas dit de ne pas s'enivrer, mais de ne pas être adonnés au vin. Car si ceux qui entraînent dans le temple

n'en goûtaient point, combien plus ceux-ci doivent-ils s'en abstenir. Le vin trouble, en effet, même sans conduire jusqu'à l'ivresse ; la vigueur de l'âme se détend, l'harmonie des facultés est détruite. Voyez comment l'apôtre appelle toujours mystère, l'incarnation, et c'est avec raison, car elle n'est visible ni pour les regards des hommes ni pour ceux mêmes des anges ; et comment l'eût-elle été puisqu'elle s'est manifestée par l'Église ? C'est pour cela qu'il dit : « Sans contredit c'est un grand « mystère ». Oui, c'en est un grand qu'un homme soit Dieu et qu'un Dieu soit homme ; homme, il a été vu sans péché ; homme, il s'est élevé au ciel et a été prêché dans le monde ; les anges l'ont vu avec nous. C'est donc un mystère. Ne le divulguons point, ne l'exposons point en toute occasion, mais menons une vie qui en soit digne. Ceux à qui les mystères sont confiés sont grands. Si l'empereur nous confiait un secret, dites-moi, ne nous témoignerait-il pas ainsi une grande amitié ? Maintenant Dieu nous a confié ce mystère. Et comment, direz-vous, appeler mystère ce que tous connaissent ? Non, certes, tous ne le connaissent pas. On l'ignorait avant qu'il fût révélé, et c'est maintenant qu'il a été manifesté aux hommes. »

Traduction des œuvres complètes  
sous la direction de M. Jeannin, 1864.  
sur : [www.abbaye-saint-benoit/ch](http://www.abbaye-saint-benoit/ch).

## Documents officiels

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE DES ÉVÊQUES DE FRANCE : Le diaconat  
 • **Vers l'an 2000. Lourdes 1995**  
 • **L'Église dans la Société actuelle. Lourdes 1996**  
 (Documents d'Église – Bayard Éditions/Centurion)

CONGRÉGATION POUR L'ÉDUCATION CATHOLIQUE ET POUR LE  
 CLERGÉ :

**Les diacres permanents. Directoire et Normes.**  
 (Centurion/Cerf, 1998 et Documentation Catholique  
 n° 2181 du 3-05-1998)

LES ÉVÊQUES DE FRANCE :

**Le diaconat permanent. Normes pour la  
 formation.** Centurion/Cerf, Fleurus-Mame, avril 2000.

COMMISSION THÉOLOGIQUE INTERNATIONALE :

**Le Diaconat. Évolution et perspectives.**  
 (Documentation Catholique n° 2284 du 19-01-2003)

## Revue

**Le diaconat permanent** (*Jeunes et vocations*,  
 n° 119 – Novembre 2005)

**Diacres et prêtres** (*Prêtres diocésains*, Mai 2004)

**Les diacres** (*Cahiers de l'Ateliers*, Janvier-mars 2001)

**Dossier diaconat** (*Prêtres diocésains*, Novembre 1999)

**Les diacres de l'Église** (*Fêtes et Saisons*, Janvier 1994)

**Les diacres dans l'Église.** (*Communio*, J. Doré,  
 21 juin 1996)

**Mille diacres en France** (*Études*, F. Deniau,  
 Novembre 1995)

**Des communautés diaconales** (*Études*, E. Grieu,  
 mars 2002)

**Connaissance des Pères de l'Église.** (n° 57,  
 A. Favier, 1995)

## Ouvrages théologiques

**Diaconat et Solidarité.** HUBERT RENARD (Mulhouse, Éd. Salvator, 1990).

**Les diacres.** M. CANCOUET ET B. VIOLLE (Paris, Éd. Desclée, 1990).

**Le diaconat... tout simplement.** PHILIPPE WARNIER (Paris, Éd. de l'Atelier, 1994).

**Diaconat, XXI<sup>e</sup> siècle.** A. HAQUIN ET PH. WEBER (Bruxelles, Lumen Vitae, 1997).

**La grâce du diaconat. Questions actuelles autour du diaconat latin.**  
 A. BORRAS ET B. POTTIER (Bruxelles-Paris, Lessius-Éd. du Cerf, 1998).





# La foi des chrétiens racontée à mes amis athées

(Éditions de l'Atelier, Paris, 2006)

de Dominique Fontaine



« *J'aimerais comprendre ce à quoi vous croyez, vous les chrétiens !* »  
L'interpellation lancée comme un défi par Thierry à l'auteur est le point de départ de cet ouvrage.

Durant plusieurs mois, Dominique Fontaine, prêtre de la Mission de France, va répondre aux questions pertinentes ou impertinentes de Thierry et de sa famille. Que signifie « avoir la foi » ? Existe-t-il quelque chose après la mort ? Que peut-on dire de la résurrection de Jésus ? Comment croire en la virginité de Marie ? Les Évangiles disent-ils vrai ? La liberté de ton du dialogue, sa légèreté parfois, ne sont rendues possibles que par la qualité des liens unissant les interlocuteurs et leur volonté d'aller au plus profond de ce qui fonde leurs convictions réciproques.

Un livre accessible à des jeunes et des moins jeunes n'ayant pas de références religieuses et désirant découvrir la foi des chrétiens. •



# Une longue marche en Chine avec l'évangile

La parabole des semelles (Éditions Karthala, Paris, 2006)

de Jacques Leclerc du Sablon



**P**rêtre et étranger, vivant en Chine, Jacques s'interroge sur sa façon de vivre la rencontre du frère humain chinois. Il constate que c'est toujours quand il a été en situation de vulnérabilité forte, d'incompréhensibilité, de dépendance imprévue de ses hôtes chinois qu'il a vécu la rencontre. C'est quand il ne savait pas les mots qu'ils sont venus. Ce livre est le récit de cette rencontre. Il est tout sauf exotique pour celles et ceux qui le lisent en France. Jacques ouvre ces pages, comme d'autres "évangélistes" d'aujourd'hui ouvrent les leurs, contribuant, espérons-le, à laisser passer Jésus au milieu des foules qui l'attendent, à « *les lui rendre* » disait le Cardinal Suhard en créant la Mission de France dans les années 1940.

Ce récit n'a ni début ni fin sinon ceux de la mission qui lui a été confiée comme chrétien et comme prêtre. Il a été écrit tout au long de ces années, en marchant. Il est un peu comme sa route, fait de beaux tronçons et de chemins difficiles, de terrains plats et de sentiers escarpés. Parfois c'est un carnet de route, parfois une méditation, parfois une explication ou une sorte d'enseignement, en chapitres courts ou en longs développements. Ingénieur en agriculture, sa "longue marche" est aussi celle d'un agronome et d'un enseignant. Les pages mêlent ces fils de vie ou peut-être les rassemblent dans un même récit, comme on fait une gerbe ! •

# BULLETIN D'ABONNEMENT 2006

à renvoyer à : LETTRE AUX COMMUNAUTÉS / MISSION DE FRANCE - BP 101 - 3 rue de la Pointe - 94171 LE PERREUX/MARNE CEDEX.

NOM \_\_\_\_\_

Prénom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Code postal \_\_\_\_\_ Ville \_\_\_\_\_

- ◆ Pour **votre abonnement 2006**, mettez une croix dans la (les) case (s) correspondante (s) :

**Lettre aux Communautés ordinaire**  **30 €**

**de soutien**  **38 €**

**Offre pour les moins de 35 ans non abonnés**  **16 €**

**Lettre d'Information <sup>(1)</sup> ordinaire**  **13 €**

**de soutien**  **24 €**

- ◆ **Joindre au bulletin**, votre chèque, libellé à l'ordre de "Lettre aux Communautés".

**Ci-joint un chèque**  **bancaire**  **postal**

**de :** \_\_\_\_\_ **€**

**Souscrivez un abonnement à la Lettre aux Communautés** pour une personne de votre famille, de votre entourage...

NOM, Prénom, Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Nous pouvons envoyer un ou deux spécimens gratuits de la Lettre aux Communautés.** Donnez-nous noms et adresses de personnes qui seraient éventuellement intéressées.

NOM, Prénom, Adresse :

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

(1) Information mensuelle sur la vie de la Communauté Mission de France.

# Legs : Le don de la vie... en héritage

La Mission de France est habilitée à recevoir des dons et des legs pour lesquels les donateurs sont exonérés d'impôts.

Pour que continue la présence d'Eglise qu'assure la Communauté Mission de France dans le monde d'aujourd'hui, vous pouvez léguer tout ou partie de vos biens, étant respectés les droits des héritiers réservataires.

Association diocésaine, la Mission de France est exonérée de tous droits de mutation, que ce soit au titre d'une succession ou d'une donation.

*Pour plus d'informations,*  
n'hésitez pas à contacter l'économiste  
de la Communauté Mission de France,  
Père Claude Fiori au 01 43 24 79 58

